



Président de la République du Cameroun

S.E.M. PAUL BIYA

DISCOURS ET INTERVIEWS

VOLUME 3

2013

Président de La République du Cameroun
S.E.M. PAUL BIYA

Volume 3
2013



DISCOURS ET INTERVIEWS

Sommaire

Page

Yaoundé, 03 janvier

Discours devant le corps diplomatique ; 7

Paris, 30 - 31 janvier

- Les échanges entre le Président de la République et la presse internationale à sa sortie de l'Élysée ; 17

- Discours de clôture du Forum Cameroun-France ; 23

- Allocution du Président de la République du Cameroun à l'occasion de la rencontre avec la communauté camerounaise de France ; 31

Yaoundé, 10 février

Message à la jeunesse le 10 février 2013 ; 37

Turquie, 26-27 mars

- Déclaration liminaire du Chef de l'Etat à la conférence de presse conjointe à Ankara ; 45

- Toast de S.E.M. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, en réponse au Président Abdullah Güll à Ankara ; 49

- Discours de S.E.M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun au Forum Economique à Istanbul ; 55

Yaoundé, 19 avril

- Déclaration du Chef de l'Etat lors de la réception des ex-otages Français au Palais de l'Unité; 61

Yaoundé, 10 mai

- Allocution du Chef de l'Etat à l'occasion de l'audience accordée aux Parlementaires de la Francophonie 65

Yaoundé, 24-25 juin

Sommet des Chefs d’Etat et de gouvernement de la CEEAC, de la CEDEAO et de la CGG sur la Sûreté et la Sécurité Maritimes dans le Golfe de Guinée;

- Discours d’ouverture de Monsieur le Président Paul BIYA; 69
- Discours de clôture de Monsieur le Président Paul BIYA;77

Yaoundé, Elections du 30 septembre

- Interview du Chef de l’Etat à la sortie du bureau de vote; 83

Douala, 14 - 15 novembre

- Discours du Président de la République, S.E.M. Paul BIYA, lors de la cérémonie de pose de la première pierre des travaux de construction du deuxième pont sur le Wouri..... 87
- Discours de S.E.M. Paul BIYA Président de la République lors de la cérémonie d’inauguration de l’unité de traitement de gaz naturel de Ndogpassi 95

Paris, 05 - 07 décembre

Sommet de l’Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique

- Intervention de S.E. M. Paul BIYA, lors de la table-ronde sur la lutte contre le trafic et le braconnage des espèces menacées d’extinction101
- Intervention de S.E.M. Paul BIYA lors de la deuxième séance de travail à huis clos du Sommet de l’Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique 107

Biographie du Président de la République ;



Discours du Chef de l'Etat en réponse aux vœux du Corps Diplomatique

Yaoundé, le 03 janvier 2013

Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Hauts Commissaires,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

Si l'on jette un regard rétrospectif sur les événements de l'année qui vient de s'écouler, deux constatations s'imposent à l'esprit : d'une part, la crise qui a bouleversé l'économie et la finance mondiales à partir de 2007/2008, continue de faire sentir ses effets. D'autre part, la communauté internationale s'est montrée quasi impuissante devant des problèmes en attente de règlement depuis des décennies et aussi face à de nouvelles crises qui mettent aux prises des Etats entre eux ou des factions au sein d'un même Etat.

Comment a-t-on pu en arriver là ?

Certes, la crise économique financière n'a plus le caractère aigu des dernières années. Les marchés ont retrouvé un calme relatif, ce qui n'exclut pas des poussées de fièvre épisodiques. La mobilisation des gouvernements n'y est pas étrangère. Mais il n'en reste pas moins que l'économie mondiale tourne au ralenti. Ce ralentissement s'est manifesté de façon différente suivant les catégories d'Etats. Les pays industrialisés ont été touchés plus violemment que les autres, au point que certains ont frôlé la faillite. Dans tous les cas, il a été nécessaire de freiner l'alourdissement de la dette, de lutter contre les déficits publics, d'enrayer la chute de la croissance et de faire barrage à la montée du chômage. Certains ont opté pour une relance vigoureuse, d'autres pour une politique de rigueur. Le vieux débat entre pro et antikeynesiens a ressurgi. Les résultats ont été variables : une légère croissance pour les uns, une quasi stagnation pour les autres. Mais l'effondrement général a été évité. Les pays émergents ont mieux résisté. Pendant un

certain temps, ils ont poursuivi leur progression avec des taux de croissance enviables. Puis, une décélération s'est produite en raison du ralentissement de l'économie de leurs partenaires commerciaux. Ils ont dû stimuler leur consommation interne pour maintenir la capacité de production de leur appareil industriel. Quant aux pays en développement, ils ont été moins affectés en raison de leur moindre implication dans l'économie mondiale. Ils ont dû néanmoins différer certains investissements, la crise ayant rendu hésitants les bailleurs de fonds extérieurs. Mais dans l'attente d'un redémarrage de l'économie mondiale, les investisseurs se sont assez rapidement positionnés dans les pays riches en matières premières.

Voilà, à peu près, me semble-t-il, où nous en sommes aujourd'hui. La communauté internationale a sans doute échappé au pire, c'est-à-dire à un retour généralisé au protectionnisme qui aurait probablement provoqué une récession mondiale, comme on l'a vu dans le passé. Est-ce à dire que nous allons revenir à bref délai à la situation d'avant la crise, où le progrès économique paraissait sans limite ? Rien n'est moins sûr. A cet égard, les prévisions de croissance du FMI et de la Banque Mondiale restent prudentes. Et ces institutions ont probablement raison. Car les problèmes qui sont à l'origine de la crise n'ont pas été réglés. La dernière réunion de la CNUCED à Doha s'est récemment penchée sur la question des dérives de la mondialisation. Il a été constaté que si l'on peut créditer celle-ci d'une progression importante des échanges, son objectif principal n'a pas été atteint, à savoir assurer le fonctionnement harmonieux de l'économie et de la finance mondiales, en prenant en compte les intérêts de toutes les parties concernées. Cet échec relatif a fait apparaître un besoin urgent de régulation qui n'est contesté par personne. Les grandes concertations au G20 ou à l'OMC ont à plusieurs reprises débattu de ce problème et envisagé des solutions de nature à encadrer la mondialisation pour en retenir les aspects

positifs et en éliminer les excès. Mais il faut bien dire que, pour le moment, on ne voit pas très bien comment et quand ces bonnes intentions pourraient entrer dans les faits. C'est la raison pour laquelle la confiance qui est au cœur du progrès économique peine à se reconstruire. Si l'on veut donner une nouvelle chance à la «mondialisation heureuse», il faudra sans aucun doute reprendre le problème à la base et trouver un système assurant un bon équilibre entre une juste rémunération du profit et une solidarité conforme aux objectifs du millénaire. Sans attendre, le Cameroun a fait le pari de la relance. Je m'en suis expliqué il y a quelques jours avec mes compatriotes.

Si, comme je le pense, nous gagnons la bataille de l'énergie, nous serons en meilleure situation pour développer un secteur industriel apte à transformer nos matières premières. Parallèlement, nous jetons les bases d'un réseau moderne d'infrastructures qui améliorera la circulation des personnes et des biens à l'intérieur de notre pays et avec les pays voisins et qui sera aussi un puissant adjuvant pour notre économie. Nous poursuivrons également la mise en œuvre de notre « révolution agricole » pour faire de ce secteur un des piliers de notre développement. Au train où vont les choses, le taux de croissance de 6,1% que nous nous sommes fixé me paraît raisonnable. Si cette prévision se confirme, nous pourrions envisager l'avenir avec confiance et nous approcher plus vite de nos objectifs.

Monsieur le Doyen,

Mesdames, Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,

Incertaine sur le plan économique, la situation internationale se caractérise sur le plan politique par la survivance d'un certain nombre de blocages et l'apparition de conflits ouverts que les efforts méritoires du Secrétaire Général des Nations Unies et

l'influence des grandes puissances n'ont réussi ni à résoudre ni à apaiser. Pourtant, en ce qui concerne les principes et la méthode, les choses sont claires. La réunion de haut niveau sur l'état de droit qui s'est tenue à New York, en marge de la dernière Assemblée Générale de l'ONU et à laquelle le Cameroun a participé, a notamment rappelé le Primat du droit international dans le règlement des différends ainsi que le rôle essentiel de la Cour Internationale de Justice et du Conseil de Sécurité. La tension qui prévaut au Proche-Orient entre Israël et les Palestiniens est l'exemple même d'une situation bloquée depuis trop longtemps, entrecoupée d'épisodes sanglants, qui a résisté à toutes les tentatives de règlement.

Pourtant, il faudra bien qu'un jour les deux protagonistes, dont chacun s'estime dans son droit, trouvent le chemin de la paix. C'est le devoir de la communauté internationale, et en particulier des grandes puissances, de les y aider. Pour ce faire, ces dernières devront laisser de côté leurs intérêts stratégiques et ne prendre en considération que les mérites du dossier. La guerre civile qui déchire la Syrie depuis des mois et qui a déjà fait des dizaines de milliers de victimes, a vu les médiations échouer les unes après les autres. Combien de morts faudra-t-il encore pour que la communauté internationale s'en émeuve ? Là aussi, on serait tenté de dire qu'elle pêche par indifférence. A côté de ces combats fratricides, les soubresauts que connaissent les pays du « Printemps arabe » paraissent peu de chose. Pourtant, les peuples concernés continuent de payer cher le passage de régimes autoritaires à la démocratie. Au sud du Sahara, les exemples ne manquent pas non plus de situations qui se perpétuent en violation du droit international. C'est bien sûr le cas du Mali où une partie du territoire national est indûment occupée par des factions armées. C'est aussi le cas de la RDC, où l'Est du pays est périodiquement envahi par des forces soutenues de l'extérieur et qui échappe de ce fait

à l'autorité du pouvoir central. Un autre foyer de tension est apparu au cours des dernières semaines en RCA, l'un de nos plus proches voisins. Face au risque de guerre civile, nous en appelons à l'arrêt des hostilités et à l'ouverture sans délai du dialogue entre le gouvernement de ce pays frère et ami et ses opposants, afin de trouver un compromis acceptable pour les deux parties. Ces différents exemples - il serait possible d'en citer d'autres - qui montrent que le droit international est impunément violé, soulèvent une question fondamentale :

- *L'Organisation des Nations Unies qui est censée faire respecter les dispositions de la Charte, a-t-elle les moyens de sa mission, lorsque ces dispositions sont ouvertement transgressées ?*
- *Ou ne peut-elle que se limiter à des résolutions ou recommandations, à l'envoi d'observateurs ou des casques bleus, souvent en nombre insuffisant ?*

Je n'ignore pas que les problèmes que j'ai évoqués ont été débattus au sein du Conseil de Sécurité où le désaccord entre les membres permanents n'a pas permis d'envisager d'action décisive. Cette impuissance devant les situations de crise aiguë nuit gravement à l'image des Nations Unies. Elle ne pourra que rendre plus pressantes les demandes d'une réforme du Conseil de Sécurité dans sa composition et dans son fonctionnement. Si les dispositions de la Charte n'inspirent pas obligatoirement les décisions prises à ce niveau et si la relation des membres permanents avec le droit international se fonde sur l'expression inégale de la puissance, on ne peut que nourrir des inquiétudes sur l'avenir de la démocratie internationale. Ce n'est pas, croyez le bien, un adversaire des Nations Unies qui parle. Ancien pupille des Nations Unies, mon pays sait ce qu'il leur doit. Elles lui ont manifesté leur compréhension il n'y a pas si longtemps lors du règlement du problème de Bakassi. Dans cette affaire, le vrai vainqueur a été le droit international. Et c'est pourquoi

je crois qu'elle a valeur d'exemple. Dans le contexte assez décevant que j'ai décrit précédemment, nous avons continué à observer ou à prendre part à la vie internationale. C'est ainsi que nous avons participé ou été représentés aux Sommets de la CEEAC à Ndjamena, de la Diaspora africaine à Johannesburg ; à la Conférence de Rio de Janeiro sur le Développement Durable ; aux Sommets de la CEMAC à Brazzaville, de l'Union Africaine à Addis-Abeba, de la Francophonie à Kinshasa, et bien entendu à l'Assemblée Générale des Nations Unies. Ces différentes réunions ont été pour nous l'occasion de nous entretenir avec les dirigeants des pays avec lesquels nous avons des relations de coopération et d'amitié. Nous avons également reçu à Yaoundé des envoyés spéciaux de gouvernements étrangers désireux de nouer avec le Cameroun des rapports de partenariat, mais aussi des représentants de grands groupes prêts à investir dans certains secteurs de notre économie. Avec plusieurs de ces visiteurs, nous avons pu signer des accords et envisager de lancer des projets communs. Ainsi, je crois pouvoir dire que la diplomatie camerounaise n'a pas cessé d'être aux avant-postes pour faire connaître nos positions et défendre nos intérêts. Je saisis cette occasion pour remercier nos partenaires extérieurs, Etats, organisations internationales, groupes privés, qui se sont manifestés pour participer à nos grands chantiers de développement.

Monsieur le Doyen,

Mesdames, Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,

J'ai parlé tout à l'heure d'un monde incertain, car je crois qu'il l'est vraiment. Mais en terminant, je voudrais nuancer un peu mon propos : je pense aussi que l'idée de progrès est inhérente à la nature humaine. L'Histoire nous montre en effet que l'humanité a vu alterner périodes sombres et périodes de «Lumières». Incontestablement, la crise de la fin des années

2000, que l'on a pu comparer à celle des années 30, comptera parmi les premières. Mais, l'Histoire nous enseigne aussi que les affaires humaines ont ceci de particulier qu'elles génèrent souvent leur propre «renaissance». Cette vision, peut-être, idéaliste - utopique diraient certains - me paraît solidement fondée. C'est pourquoi je persiste à croire que, moyennant un sursaut de raison et ... d'humanité, les dirigeants de la planète sauront, tôt ou tard, retrouver le chemin de l'espoir et du progrès.

Mesdames, Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,

Le moment est maintenant venu pour moi de remercier vivement votre Doyen pour les vœux aimables qu'il m'a adressés en votre nom et pour ses encouragements auxquels je suis sensible. A mon tour, je vous serais obligé de transmettre ceux que je forme à l'endroit des hautes autorités que vous représentez. A vous-mêmes, à vos familles et à vos proches, j'adresse mes souhaits les plus sincères de bonheur, de santé et de succès.

Je vous remercie de votre aimable attention.



Les échanges entre le Président de la République et la presse internationale à sa sortie de l'Élysée

Paris, le 30 Janvier 2013

Sur l'entretien avec François Hollande

« D'abord je tiens à remercier le Président Hollande pour l'invitation qu'il m'a adressée. Nous nous étions vus à Kinshasa comme vous l'avez dit. Ce qu'on peut retenir, c'est que les relations franco-camerounaises sont bonnes, je dirais même excellentes. Mais nous avons à faire face à un certain nombre de problèmes. Des problèmes de sécurité maritime. La situation au Mali, un peu la situation en RCA. Je profite de l'occasion pour dire que j'ai renouvelé au Président Hollande mon soutien et mon appréciation pour l'action efficace qu'il a ordonnée pour stopper la descente des hordes djihadistes sur la capitale du Mali. C'est une menace contre tous ceux qui aiment la liberté. Ceci a permis de sauver la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays. Nous coopérons également avec des Etats de la CEMAC et de la CEEAC ainsi que les troupes françaises pour stabiliser la situation en République centrafricaine. Nous avons parlé de tout cela. Surtout aussi, le Cameroun mène en ce moment un programme de modernisation, routes, autoroutes, ports, aéroports, agro industries, etc. Nous sommes venus pour demander aux hommes d'affaires français de venir participer à ce grand mouvement de développement que nous avons lancé. »

Sur sa longévité au pouvoir

« Ai-je l'air si fatigué ? Le problème finalement n'est pas là. Je ne suis pas au pouvoir par la force. C'est le peuple camerounais qui m'a élu, me préférant à 20 ou 30 autres candidats. Alors évidemment, personne n'est éternel. Mais ce qui me préoccupe maintenant, c'est conduire mon mandat et tenir les engagements que j'ai pris. »

Sur les droits de l'Homme au Cameroun

« Nous avons abordé presque tous ces problèmes. Nous n'avons pas de problèmes de droits de l'homme. Voilà un pays où on dit beaucoup de choses. Les Camerounais sont parmi les Africains les plus libres. Il y a combien de journaux ? Une vingtaine, une trentaine, des chaînes télévisions, des radios, il n'y a aucune censure. Sur les droits de l'Homme, il n'y a pas de torture, il n'y a pas de disparition. Je sais qu'il y a des personnes qui commettent des délits et qui pour faire bonne figure, disent qu'ils sont des prisonniers politiques. Quand vous avez détourné des fonds et que les tribunaux vous condamnent. Que voulez-vous qu'on fasse ? Nous sommes un pays où il n'y a pas de prisonniers politiques, il n'y a pas de torture, les gens sont libres. On a plus de 200 partis politiques qui sont libres et des syndicats. »

Sur le cas Thierry Michel ATANGANA

« Le problème de Michel Thierry ATANGANA, que j'ai connu dans des dossiers, je ne le connais pas personnellement. Il ne peut donc pas être un ennemi politique, c'est un homme qui a été condamné par les tribunaux pour détournement de deniers. Et son affaire est en instance. Il a fait appel et il a saisi également la Cour suprême. Nous attendons la décision de la Cour suprême pour voir ce qu'il y a lieu de faire. Notre souci c'est qu'il y ait le maximum de gens libres, mais je ne veux pas contrarier les décisions de justice. »

Sur la double nationalité

« Nous y réfléchissons. J'avais promis deux choses : examiner la double nationalité et accorder le droit de vote aux Camerounais de la diaspora. J'ai tenu le premier engagement et je tiens à remercier mes compatriotes qui m'ont élu à près de 80%. Ça m'encourage à aller de l'avant pour l'autre problème. »

Sur l'intégration sous-régionale

« L'intégration ne peut être que collective. Nous nous réunissons. Nous avons une banque d'émission commune. Nous sommes en train de travailler pour qu'il y ait la liberté de circulation des personnes et des biens. Nous faisons des axes routiers. En ce moment, on en fait un pour nous relier au Congo, il y a déjà un qui nous relie au Gabon. Le Tchad et la RCA sont reliés. Nous allons bientôt créer une compagnie aérienne. L'intégration sous régionale avance et nous agissons en concordance dans la situation en RCA. »

Sur l'homosexualité

« Nous n'avons pas abordé ce problème. Avant que je ne sois Président, le Code pénal chez nous, l'article je crois 347 punissait cette chose, ce délit. Maintenant ce que je peux dire, c'est qu'il y a discussion, les esprits peuvent évoluer dans un sens ou dans un autre. Mais actuellement, c'est un délit. Nous venons d'ailleurs d'apprendre que des gens détenus et condamnés pour homosexualité ont été libérés. Il y a une évolution des esprits. Il ne faut pas désespérer. »

Sur le développement de la banane et l'usage des pesticides

« Le gouvernement a beaucoup de problèmes. Pour avoir plus de détails, Je suis venu avec le ministre de l'Economie. Nous n'avons pas négligé ce problème. Il fait partie de ceux que nous essayons de résoudre. Les compagnies bananières accroissent l'activité économique, créent des emplois. Nous soutenons toutes ces sociétés. »



Discours de clôture du Forum Cameroun - France

Paris, le 31 janvier 2013

Je voudrais d'abord remercier mon ami, Monsieur le Ministre Michel ROUSSIN pour les paroles aimables qu'il a eues pour me souhaiter la bienvenue et me présenter la structure des travaux qui vous réunissent. Je voudrais également remercier les orateurs qui ont porté témoignage de leurs activités au Cameroun, activités présentes ou futures. Je suis charmé et convaincu que beaucoup d'autres entreprises vont les suivre.

Monsieur Michel ROUSSIN, Vice-président du MEDEF International,

Mesdames et Messieurs les représentants des patronats français et camerounais,

Honorables invités,

Je voudrais tout d'abord remercier le MEDEF d'avoir contribué à organiser cette rencontre et d'y avoir convié de hautes personnalités du monde des affaires. Certaines d'entre elles ne me sont pas inconnues, car, à travers diverses époques, leurs sociétés ont déployé leurs activités au Cameroun ou continuent d'y être présentes. Je vous sais gré à toutes et à tous d'être venus.

Des rencontres comme celle-ci sont importantes à divers titres. Elles permettent de renouer certains contacts anciens. Elles donnent aussi l'occasion à des investisseurs qui ne connaissent pas le Cameroun de découvrir des opportunités d'affaires. Et peut-être aussi, aux uns et autres, de se rendre compte que mon pays a beaucoup changé.

Il y a quelques années, j'étais venu à votre rencontre. Je vous avais alors annoncé qu'après plus d'une décennie d'efforts et de sacrifices, mon pays, le Cameroun, venait d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTTE et que s'ouvraient

de nouvelles perspectives à notre économie. Je vous avais également indiqué que mon pays allait se lancer dans un vaste programme d'investissements dans les infrastructures de production d'énergie et celles routières, portuaires et aéroportuaires. J'avais enfin émis le vœu de voir le secteur privé français s'engager dans cette dynamique et se joindre à mon pays afin de contribuer avec nous à la réalisation de nos grandes ambitions économiques. Que s'est-il passé depuis lors ?

J'espère que les exposés des Ministres qui m'accompagnent, sur la politique économique du Cameroun, et les échanges qu'ils ont eus avec vous ou avec vos représentants, vous auront permis de mesurer les progrès accomplis par le Cameroun. Ils auront pu vous assurer que les perspectives n'ont jamais été aussi favorables à l'économie camerounaise, malgré un environnement international difficile, marqué par la crise. Et de ce fait, ils auront pu vous convaincre de venir sur place afin d'examiner les conditions d'une éventuelle participation à nos grands projets qui balisent notre marche vers l'émergence à l'horizon 2035.

Nous voici donc au terme de cette rencontre. Les échanges et les débats qui l'ont illustrée, ont, semble-t-il, fait apparaître la disposition de diverses entreprises françaises de nous accompagner dans la réalisation de nos objectifs. Je m'en réjouis vivement.

Je note que lors du 25ème Sommet Afrique/France qui s'est tenu en 2010, cette question avait déjà été évoquée. Il avait été alors constaté que sans la participation de partenaires extérieurs, notamment français, l'atteinte des objectifs du Millénaire serait difficile. En contrepartie, il avait été reconnu que, de notre côté, il était nécessaire d'améliorer l'environnement des affaires en renforçant sa lisibilité.

Je dois vous dire, en ce qui concerne le Cameroun, que cet environnement s'est considérablement amélioré grâce aux réformes entreprises pour promouvoir la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Nous nous préparons à aller encore plus loin.

Au regard de la demande récurrente des investisseurs, le Gouvernement de mon pays a engagé une réflexion, de concert avec le secteur privé camerounais, afin de mettre en place un nouveau système d'incitations plus attractif.

Ce nouveau système sera discuté en février 2013, à l'occasion du Cameroon Business Forum qui est une plateforme d'échanges entre le Gouvernement et le secteur privé. Après ces discussions, ce nouveau projet sera présenté comme projet de loi à l'Assemblée Nationale.

Je saisis cette occasion pour marquer notre appréciation des initiatives prises par le Gouvernement français pour soutenir nos projets de développement dans différents domaines.

Mesdames, Messieurs,

Les principaux thèmes débattus en commun par les représentants des entreprises françaises et camerounaises et les ministres qui m'accompagnent, montrent bien que les secteurs de notre économie où il existe des opportunités d'investissement ne manquent pas. Notre Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi a défini cinq secteurs prioritaires de concentration de l'investissement qui sont : les infrastructures, la production, l'éducation, la santé et la gouvernance. De même, notre nouvelle politique agricole, qui vise à faire du Cameroun « le grenier de l'Afrique », appelle la modernisation de notre agriculture, de notre élevage et de notre pêche. Autant de chantiers ouverts pour la création de joint-ventures entre les PME françaises et les PME camerounaises.

Je suis heureux de constater que durant vos échanges, vous avez identifié les partenariats que les hommes et les femmes d'affaires français pourraient établir avec leurs homologues camerounais. Le Gouvernement de mon pays est prêt à tout mettre en œuvre pour favoriser ces partenariats. Les investisseurs français ont un rôle à jouer dans le renforcement du secteur privé dont les autorités camerounaises voudraient faire le moteur de la croissance économique de notre pays.

Bien entendu, les conclusions de vos échanges ne doivent pas rester lettre morte. Il faut passer à la pratique. C'est ce que nos populations attendent.

Je crois que les circonstances s'y prêtent. En septembre 2011, j'avais dit à mes compatriotes que l'année suivante le Cameroun serait un « immense chantier ». Je ne m'étais pas beaucoup trompé. Barrages, routes, ports, infrastructures diverses sont sortis de terre. De toute évidence, cela n'a été possible que grâce à la stabilité politique dont nous jouissons.

Contre vents et marées, le Cameroun avance. Il sait que pour atteindre ses objectifs, il aura besoin de ses partenaires extérieurs, Etats ou sociétés privées. Il comprend aussi que chacun doit y trouver son avantage, dans un partenariat gagnant-gagnant, pour utiliser une expression consacrée.

Je me dois dans ce sens, de me féliciter du partenariat particulier que mon pays entretient avec la France et les hommes d'affaires français.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus jusque-là, nous les devons en grande partie à nos partenaires français.

L'Agence Française de Développement, occupe à cet égard une place de choix. Elle a su mener à bien le premier Contrat de Désendettement, Développement (C2D), et suscité l'élaboration d'un deuxième C2D et son adoption par d'autres pays.

Je voudrais également relever la contribution de nombreux groupes français dont j'ai parlé au début de mon propos. Par leurs technologies, leur expertise et leur savoir-faire, ils continuent d'œuvrer pour le décollage économique de mon pays. Je voudrais les rassurer que mon Gouvernement et moi-même restons à leur écoute pour créer les conditions les meilleures à leur plein épanouissement.

Mesdames, Messieurs,

Le Cameroun est-il un bon risque ? Nous le pensons et nous le disons. Le Cameroun a-t-il de l'avenir ? Nous le pensons aussi et nous le disons. C'est pourquoi je vous invite à saisir les opportunités qui se présentent aujourd'hui de participer au développement du Cameroun de demain.

Avant de conclure, je voudrais dire ma satisfaction à tous ceux qui ont contribué à la préparation et à l'animation de cet important rendez-vous économique franco-camerounais et les remercier pour leur excellent travail.

Je vous remercie de votre attention.



Allocution du Président de la République du Cameroun à l'occasion de la rencontre avec la communauté camerounaise de France

Paris, février 2013

Monsieur le Représentant de la communauté camerounaise de France,

Mesdames, Messieurs,

Très chers compatriotes,

Je commencerai, si vous le voulez bien, par vous remercier des bons vœux que vous avez bien voulu m'adresser, ainsi qu'à mon épouse. Pour ma part, je vous renouvellerai les miens, puisque, bien évidemment, ceux que j'ai adressés le 31 décembre dernier à l'ensemble des Camerounaises et Camerounais vous étaient aussi destinés.

Je voudrais également vous dire combien j'ai été sensible à l'accueil enthousiaste et chaleureux que vous m'avez réservé à mon arrivée en terre française, lundi dernier, en ce temps hivernal.

Comme vous le savez, je suis en France à l'invitation du Président de la République Française, M. François HOLLANDE.

Vous savez aussi que le Président HOLLANDE et moi-même avons eu, le 30 janvier, un entretien au cours duquel nous avons abordé des sujets d'intérêt commun et avons convenu de renforcer et de consolider notre coopération bilatérale qui est excellente.

Nous avons également échangé sur des questions relatives à la paix et au développement de notre continent. Nous avons relevé à cet égard la nécessité d'actions concertées.

Le 31 janvier, j'ai rencontré le patronat français dans le cadre d'un forum dont le thème était «*Cameroun-France : pour un partenariat économique durable*».

C'était l'occasion d'exposer aux opérateurs économiques la situation du Cameroun aujourd'hui. Il s'agissait aussi pour nous de présenter à nos interlocuteurs les opportunités

d'investissement qu'offre notre pays et de les inviter à nous accompagner dans le vaste programme de développement dont l'objectif est de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

L'impression que je retiens est que mon message a été bien reçu et le patronat français s'est engagé à se joindre à nous dans la réalisation de nos grands projets.

Je voudrais saisir cette opportunité pour vous exhorter à vous inscrire dans cette dynamique et à apporter votre contribution à leur concrétisation.

Très chers compatriotes,

A l'occasion de ma visite officielle en France au mois de juillet 2009, j'avais demandé à notre diaspora de France – et à travers elle à nos compatriotes de l'étranger – de mettre leurs compétences au service de notre pays. Sans doute aurez-vous remarqué que j'ai renouvelé cet appel lorsque j'ai prononcé mon discours d'investiture devant l'Assemblée Nationale pour lui donner encore plus de solennité. Je sais qu'il y a dans nos communautés de l'étranger des « trésors » de compétence et de dévouement qui restent inexploités. Aujourd'hui encore, je vous réitère cet appel. Car votre contribution est déterminante pour la mise en œuvre de notre politique des Grandes Réalisations.

L'heure est donc à l'action. Je reste convaincu que vous saurez vous mobiliser dans ce sens. Vous avez su, par le passé, démontrer un sens élevé des responsabilités lorsque vous avez été interpellés. J'en veux pour preuve votre adhésion sans réserve à l'élection présidentielle de 2011 au cours de laquelle vous avez exercé, pour la première fois, votre droit de vote. C'était en fait une occasion de donner satisfaction à l'une de vos doléances.

Je prends bonne note de celles que vous venez de me soumettre, par la voix de votre Représentant, au cours de la présente rencontre. Soyez assurés que j’y accorde tout mon intérêt et ne manquerai pas d’y apporter des solutions en temps opportun.

Pour conclure mon propos, je vous renouvelle mon exhortation à continuer d’être d’excellents ambassadeurs du Cameroun, respectueux des lois et règlements de votre pays d’accueil. C’est l’une des voies de contribution au respect de l’image de marque de notre pays en terre française.

Très chers compatriotes,

Comme vous le dites vous-mêmes, vous êtes une diaspora de progrès. Pour ma part, je n’en ai jamais douté.

Vive le Cameroun !

Je vous remercie de votre attention.



Message du Chef de L'Etat à la Jeunesse à l'occasion de la 47^{eme} édition de la Fête de la Jeunesse

Yaoundé, le 10 février 2013

Chers jeunes compatriotes,

A l'occasion de la Fête de la Jeunesse, j'ai coutume de faire devant vous un bilan de ce que le Gouvernement a accompli pour vous dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et de la formation civique et de vous faire part de nos projets pour le proche avenir.

Le thème choisi cette année pour votre fête : « Jeunesse, responsabilité civique et participation au processus de développement », fonde le message d'espoir que je désire vous adresser, particulièrement à ceux qui connaissent le doute, le désenchantement et qui cessent peut-être de croire en leur avenir.

Je m'adresserai d'abord à la jeunesse « encadrée », c'est-à-dire à celle qui fréquente l'école, le collège, le lycée, l'université ou les grandes écoles. Pour ceux-là, l'Etat et leurs parents consentent de grands sacrifices. Les budgets des départements ministériels concernés comptent parmi les plus importants de la République. Grâce à ces dotations, qui représentent plus de 15 % du budget global, des établissements ont pu être construits, des enseignants recrutés et la gratuité appliquée dans le primaire. Ces jeunes doivent être conscients des efforts qui sont faits pour eux par la communauté nationale et de l'obligation de réussite qui en découle.

Certes, la possession d'un diplôme ne garantit toujours pas l'accès à l'emploi. Mais, là aussi, l'Etat intervient dans toute la mesure du possible en intégrant un grand nombre de jeunes diplômés dans la fonction publique et dans les services de sécurité.

Mais je désire aussi parler directement aux jeunes qui ne vont pas à l'école, à ceux qui sont sortis prématurément du système scolaire et aux diplômés qui n'ont pas encore trouvé

d'emplois et qui désespèrent d'en trouver. Dans le meilleur des cas, ils exercent une certaine activité dans l'informel, souvent en deçà de leurs capacités. D'autres n'ont pas cette chance et croupissent dans l'oisiveté ou le vagabondage, avant de verser parfois dans la délinquance. Ceux qui ont un emploi, qu'ils soient pousseurs, chargeurs, tâcherons dans les chantiers, conducteurs de moto-taxis, etc., peuvent en vouloir à la société. Je peux aussi comprendre qu'ils soient tentés par la fronde. Mais là ne serait pas la bonne réponse, l'expérience montrant que celle-ci aggrave les problèmes sans apporter de solution.

Je me tournerai maintenant vers les enseignants - dont au demeurant bon nombre font partie de la jeunesse - auxquels nous avons confié nos enfants pour qu'ils leur transmettent les savoirs indispensables à leur insertion dans la société et qu'ils les préparent à une citoyenneté responsable. Ceux qui exercent ce que l'on considérait il n'y a pas si longtemps comme une vocation plutôt qu'un métier, sont - je ne l'ignore pas - parfois saisis par le découragement. Le niveau des rémunérations, les conditions de vie, surtout dans les zones rurales, ou la dégradation de la fonction enseignante, y sont pour beaucoup.

Certes, le Cameroun n'est pas seul à connaître ce genre de problèmes et il est vrai que la société moderne a bouleversé le système de valeurs auquel nous étions habitués. Mais il ne servirait à rien de se retrancher derrière une hypothétique « crise de civilisation » pour chercher des explications ou des excuses. Nous devons assumer nos faiblesses pour trouver des solutions.

Aux premiers, c'est-à-dire aux jeunes scolarisés, aux diplômés, je dirai qu'en ce qui les concerne, les perspectives devraient dans les toutes prochaines années devenir plus favorables. Les progrès de notre économie, stimulée par la mise en œuvre de nos grands projets et de notre révolution agricole, se traduiront

immanquablement par de nouvelles opportunités d'emploi. Tenez par exemple : pour l'année 2013, 200 000 emplois seront créés dans le secteur formel. C'est pour notre jeunesse un encouragement à étudier sérieusement pour aborder, dans les meilleures conditions possibles, la compétition qui sera rude.

Aux seconds qui, par la force des choses, se sont trouvés marginalisés, je souhaite qu'ils sachent que j'apprécie le courage qu'ils ont eu en acceptant des tâches, souvent pénibles, pour faire vivre leurs familles. Plutôt que de les regarder de haut, l'on devrait leur reconnaître un rôle social dont l'utilité est incontestable. Prenons, par exemple, le cas des conducteurs de moto-taxis. Je sais que cette profession n'a pas toujours bonne réputation en raison de quelques « brebis galeuses » qui s'y sont introduites. Mais la majorité de ces jeunes cherchent tout simplement à gagner leur vie. N'est-on pas heureux de la possibilité offerte d'atteindre rapidement et à moindre coût des destinations difficiles d'accès ? Pour éviter certains comportements qui sont à déplorer, il conviendrait sans aucun doute d'organiser la profession et de prévoir à leur intention des stages de formation concernant à la fois le code de la route, notamment le port du casque, et la technique des véhicules à deux roues.

A première vue, le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, en liaison avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, me paraît tout indiqué pour organiser ce genre de stage, soit à travers les organismes existants pour la promotion socio-économique des jeunes, soit par la création de nouvelles structures. D'ores et déjà, je demande à ces départements ministériels de me faire des propositions allant dans ce sens.

Ce que je viens de dire vaut également pour les autres activités de l'informel. L'expérience des groupes associatifs

et des organisations non gouvernementales dans le domaine de l'encadrement et de l'accompagnement des métiers de l'informel mériterait sans doute d'être explorée sérieusement pour être valorisée.

Aux enseignants, je veux dire à nouveau toute mon estime et ma compréhension. Ils occupent une place centrale dans la formation de notre jeunesse. C'est pourquoi il est indispensable qu'ils retrouvent le « feu sacré ». Ceci pourrait être obtenu de deux façons : d'abord, ainsi que je l'avais dit l'an dernier à la même occasion, en engageant une réflexion d'ensemble sur l'avenir de notre système éducatif dont l'un des objectifs devrait être de réhabiliter la fonction enseignante ; ensuite en poursuivant le dialogue sur leurs revendications, y compris salariales, dans un esprit ouvert. Le secteur de l'éducation et de la formation constitue, vous le savez, l'une des priorités de mon action. Les choses iront progressivement en s'améliorant, dans un véritable partenariat entre les enseignants et leurs autorités de tutelle.

Il serait paradoxal qu'au Cameroun, on ne donne pas à la fonction enseignante la place qui lui revient alors que l'Institut Africain pour les Sciences Mathématiques s'apprête à implanter dans notre pays un Centre d'Excellence destiné à renforcer les capacités de notre communauté scientifique. Ce geste de confiance d'une haute institution du savoir doit non seulement consolider notre propre confiance en nous-mêmes mais aussi encourager nos jeunes à faire le choix des études scientifiques et techniques pour lesquelles ils sont naturellement doués.

Je voudrais enfin aborder un sujet qui me tient à cœur et sur lequel j'ai souvent appelé votre attention. Le niveau de moralité de notre jeunesse se dégrade. Il suffit de lire la rubrique des faits divers dans la presse pour s'en rendre compte. Probablement d'ailleurs, le comportement de quelques jeunes n'est-il, dans

une certaine mesure, que le reflet de notre société. Mais ce n'est pas là une bonne excuse. En effet, même si nous parvenons à relever le niveau de vie de notre population, même si nous assurons le fonctionnement de nos institutions démocratiques, même si nous maintenons la paix et la stabilité dans notre pays, la société apaisée et prospère que nous voulons construire sera minée de l'intérieur si ces avancées ne sont pas accompagnées par un progrès de la moralité publique.

C'est pourquoi je vous exhorte, vous les jeunes, à adopter un comportement moral exemplaire et responsable. J'invite instamment vos parents à assumer leurs responsabilités et à vous conduire dans cette voie. Le civisme, on ne le dira jamais assez, est le fondement de toute société. Nos églises, nos temples et nos mosquées doivent redevenir de vraies écoles de civisme, de rigueur et de moralité.

Avant de conclure, je souhaite que nous ayons tous une pensée émue pour Kouokam Géraldine, élève de l'école évangélique de Mbanga, décédée il y a quelques jours en pleine cérémonie de lancement de la Semaine de la Jeunesse.

Chers jeunes compatriotes,

Vous êtes l'avenir de notre Nation. Vous portez tous nos espoirs. Soyez à la hauteur des ambitions que nous plaçons en vous.

Bonne Fête de la Jeunesse à toutes et à tous.

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !



Déclaration liminaire du Chef de l'Etat à la conférence de presse commune à l'occasion de sa visite d'Etat en

République de Turquie.

Ankara, mars 2013

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais d'abord adresser mes sincères remerciements au Président Abdullah GÜL pour son invitation et pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité que les autorités et le peuple turcs ont bien voulu me réserver ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne. Je voudrais également souligner, comme l'a dit le Président, qu'il y a trois ans, les 16 et 17 mars 2010, le Président de Turquie m'a fait la grande amitié de me rendre visite. Je voudrais enfin préciser que ma visite aujourd'hui en Turquie, comme celle du Président GÜL au Cameroun, imprime à notre relation une impulsion forte que nous souhaitons l'un et l'autre.

Après ces trois années, je peux confirmer aujourd'hui l'excellence des relations entre Yaoundé et Ankara. Comme vous pouvez le penser, ces relations ont été au centre des entretiens approfondis que nous avons eus et qui ont été couronnés par la signature de nombreux accords, comme vous venez de voir.

Ces accords couvrent des domaines variés : la défense, le tourisme, l'audiovisuel, les académies diplomatiques, l'exploitation minière, l'énergie et les hydrocarbures. C'est dire que notre coopération est promise à un bel avenir.

Nous avons également passé en revue, de façon approfondie, la situation politique internationale. A cet égard, nous avons réaffirmé qu'une solution durable aux problèmes qui se posent passe par le règlement pacifique et la négociation.

Par ailleurs, j'ai salué l'action que mène la Turquie pour renforcer la coopération avec l'Afrique, basée sur le principe de gagnant-gagnant. J'ai également salué l'impulsion que la Turquie a donnée au Comité permanent pour la coopération économique et commerciale entre membres de l'OCI. Cela dit, je voudrais, encore une fois, saisir la présente occasion pour remercier le Gouvernement et le peuple turcs pour l'assistance qu'ils ont

apportée à mon pays lors des inondations qui ont frappé les régions du Nord et de l'Extrême-Nord l'an dernier.

A mon avis, l'échange de visites de haut niveau, la signature des accords, comme vous venez d'en être témoins, constituent un socle sur lequel le Président de la République et moi, entendons bâtir une relation solide et durable entre la Turquie et le Cameroun.

Je vous remercie.



Toast de S.E.M. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, en réponse à celui du Président Abdullah Gül

Ankara, mars 2013

Excellence Monsieur le Président de la République de Turquie et Madame, Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir et un grand privilège de me trouver dans votre grand et beau pays, la Turquie. Laissez-moi, Monsieur le Président, vous exprimer mes sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et les marques d'attention dont mon épouse, moi-même, et la délégation qui m'accompagne n'avons cessé de faire l'objet depuis notre arrivée dans cette belle ville d'Ankara. Ma visite en Turquie intervient trois ans après celle que vous avez effectuée les 16 et 17 mars 2010 à Yaoundé et qui était la toute première visite d'un Chef d'Etat turc au Cameroun. Depuis cette date et grâce à notre volonté partagée, les relations entre nos deux pays n'ont cessé de se développer et de se diversifier au bénéfice de nos deux peuples.

J'en veux pour preuve les échanges de visites dont celles effectuées en Turquie par le Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun et de nombreux membres du Gouvernement camerounais et, inversement, celle du Professeur Mehmet GORMEZ, Président des Affaires Religieuses de la République de Turquie à Yaoundé en décembre 2012. Plus qu'un symbole, ma visite dans votre pays, qui est également la toute première d'un Chef d'Etat camerounais en Turquie, témoigne de notre engagement mutuel à renforcer nos relations d'amitié et de coopération, dans le cadre d'un partenariat stratégique gagnant-gagnant.

Monsieur le Président de la République,

La Turquie, déjà puissance considérable sous l'empire Ottoman, ne cesse d'impressionner le monde. Construit avec opiniâtreté par Mustafa Kemal dit Atatürk, après l'abolition du sultanat en 1922 et du califat en 1924, l'Etat turc est devenu aujourd'hui

une nation politiquement stable, économiquement prospère et socialement apaisée. Je salue la mémoire d'Atatürk, cet éminent patriote qui jeta courageusement, au début du siècle dernier, les bases de la Turquie laïque et moderne. Ce travail remarquable s'est consolidé au fil des ans. En effet, grâce aux réformes et programmes ambitieux entrepris avec détermination par ses dirigeants depuis 2002, votre pays est désormais, en tant que 15^e économie du monde, l'un des acteurs notables de la croissance mondiale. Cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle survient au moment où l'on s'efforce de sortir l'économie mondiale de la crise. Permettez-moi, par conséquent, de saisir cette occasion pour vous adresser mes chaleureuses félicitations et vous dire combien mon pays est heureux de compter parmi les amis et partenaires d'une aussi grande nation.

Le Cameroun, pour sa part, est aujourd'hui engagé dans un Programme de « Grandes Réalisations » qui comporte de grands projets dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, des mines, de l'agriculture, etc., l'objectif étant de faire du Cameroun un pays émergent en 2035. Pour cela mon pays dispose d'atouts et de potentialités importants, à savoir : sa position stratégique en Afrique, ses considérables ressources naturelles et humaines, sa stabilité politique, sa croissance économique soutenue, son environnement favorable aux investissements et sa position centrale dans la sous-région d'Afrique Centrale.

Afin de mener à bien son grand dessein national qui a l'adhésion des Camerounais de toutes les couches sociales, à l'intérieur et à l'extérieur, le Cameroun sait pouvoir compter sur l'engagement, à ses côtés, de ses partenaires extérieurs, notamment la Turquie dont la compétence et le savoir-faire sont en phase avec ses besoins. Je voudrais d'ores et déjà saisir cette occasion pour exprimer la gratitude du peuple camerounais pour le soutien que le Gouvernement et le peuple turcs apportent au processus de développement du Cameroun.

Monsieur le Président, Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Le Cameroun et la Turquie partagent des valeurs et des principes communs au sein des instances internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Coopération Islamique dont ils sont membres. Cette appartenance commune nous a permis d'apprécier le rôle majeur de modérateur que joue la Turquie dans la région du Proche et Moyen-Orient en proie à des tensions, notamment dans la crise syrienne. Notre attention a également été appelée sur l'action que vous menez à la tête du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale entre membres de l'OCI. Je voudrais enfin souligner l'importance de votre initiative visant à institutionnaliser une plate-forme de concertation entre votre pays et le continent africain. Ce Sommet de Partenariat et de Coopération Turquie-Afrique, basée sur le principe d'égalité et de coopération gagnant-gagnant, est la preuve de l'intérêt majeur que vous portez au continent africain. C'est pourquoi le Cameroun y participe activement depuis son établissement en 2008.

Monsieur le Président, Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

En formulant mes vœux les meilleurs pour l'avenir des relations entre le Cameroun et la Turquie, je vous prie, Mesdames et Messieurs, de lever vos verres en l'honneur de Son Excellence Dr Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et de Madame, son épouse.

Vive l'amitié et la coopération entre la Turquie et le Cameroun.

Je vous remercie de votre attention.



Discours de S.E.M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun au Forum Economique

Istanbul, mars 2013

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier les orateurs qui m'ont précédé pour les paroles chaleureuses et amicales qu'ils ont eues pour mon pays. Je suis aujourd'hui en Turquie, en compagnie d'une importante délégation, à l'invitation du Président de la République de ce grand pays. Nous avons avec la Turquie des relations d'amitié et de coopération qui se sont intensifiées au cours de ces dernières années et mon séjour en Turquie se passe très bien. J'ai eu des entretiens approfondis, à tous les niveaux, avec Monsieur le Président de la République et Monsieur le Premier Ministre. Et l'une des décisions qui ont été prises à cette occasion a été de rencontrer les milieux d'affaires de Turquie. Monsieur le Président de la Confédération des Hommes d'Affaires et Industriels de la République de Turquie, Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires de la République de Turquie,

Messieurs les Chefs d'Entreprises, Distingués

Invités, Mesdames et Messieurs,

c'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole ce jour, dans ce magnifique cadre, au terme du Forum Economique Cameroun-Turquie, auquel vous avez bien voulu prendre part. Permettez-moi à cet égard de vous remercier de votre intérêt pour le Cameroun, manifesté tout au long de vos échanges avec les membres du Gouvernement et les opérateurs économiques qui m'accompagnent. Mesdames et Messieurs, Comme vous avez pu le constater lors de vos échanges, l'économie camerounaise a enregistré ces dernières années des performances appréciables, aux antipodes de la morosité qui a suivi la crise financière internationale qui sévit depuis 2008. Le taux de croissance est estimé cette année à 6% est en constante progression. Par rapport aux 5,1% de croissance en 2012, c'est

presque 1 point de mieux. Notre objectif est d'ailleurs que cette tendance à l'accélération de la croissance se poursuive dans les prochaines années. L'exploration et l'exploitation de nos réserves de pétrole et de gaz naturel, l'essor naissant de nos exploitations minières (fer, bauxite, cobalt et nickel), et l'augmentation de la demande intérieure liée au démarrage de nos grands projets d'infrastructures (routes, ponts, barrages, centrales, ports, aéroports, voies ferrées). Eh bien, tout cela va y contribuer. Il y a de réelles opportunités à saisir pour soutenir l'offre des biens et services dans les divers sous secteurs : agriculture, industrie agro-alimentaire, bâtiment et travaux publics, télécommunications, énergie, hydraulique, transports, et j'en passe. La gestion des finances publiques connaît elle aussi une amélioration, du fait conjugué de l'accroissement des recettes internes et de la maîtrise des dépenses publiques de fonctionnement, induisant un arbitrage budgétaire favorable à l'accroissement des dépenses en capital.

Je voudrais aussi souligner l'accent qui est mis sur la gouvernance, en particulier dans la sphère économique. Elle exige de notre part l'assainissement du climat des affaires, à travers la lutte contre la corruption ainsi que la suppression des goulots d'étranglement et des contraintes qui freinent la bonne marche des affaires au Cameroun. Depuis 2009 en effet, le «Cameroon Business Forum» offre une plate-forme gouvernementale pour le dialogue entre le secteur public et le secteur privé. C'est un cadre propice pour l'identification et le suivi de la mise en œuvre des réformes destinées à améliorer sans cesse le climat des affaires. Les réformes prises dans ce cadre ont facilité la création des entreprises, le règlement des factures, la levée des taxes, l'exécution des contrats d'affaires, la promotion et la protection des investissements, et le développement du commerce transfrontalier. Il y a de la place pour les investisseurs turcs dans les différents secteurs de l'activité économique

camerounaise. Notre potentiel agropastoral et halieutique est très riche et diversifié, en raison de la variété des climats et des sols. La surface cultivable, d'environ 85% de la superficie totale du pays, n'est que très marginalement exploitée, à peine 20% actuellement.

La diversité de nos productions agricoles comprend des cultures vivrières et des cultures de rente, telles que la banane, le coton, le cacao, le café, le thé, la canne à sucre, le caoutchouc naturel, les céréales, les fruits et légumes, les tubercules, et j'en passe. Il y a là assurément des niches de croissance à développer, au même titre que l'avantage comparatif que la partie septentrionale et le Nord-Ouest du pays offrent pour l'élevage bovin en particulier. Par sa position charnière entre le vaste marché du Nigéria et celui de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le Cameroun côtoie en effet un marché potentiel de 300 millions de consommateurs, si l'on intègre la République Démocratique du Congo et le Soudan. Le savoir-faire reconnu des investisseurs turcs est aussi le bienvenu pour tirer le meilleur parti des 360 km de notre façade maritime, et des 17 millions d'hectares de forêts exploitables qui font du Cameroun le deuxième massif forestier d'Afrique, lequel abrite près de 300 essences exploitables, dont une soixantaine seulement est exploitée. Mesdames et Messieurs, pour développer ce potentiel, le Cameroun a besoin d'exploitations modernes et d'agro-industries.

Nous mettons tout en œuvre pour que tous ceux qui veulent nous accompagner trouvent des incitations à l'investissement et à l'exploitation. De même, le Cameroun qui est l'«Afrique en miniature », a compris qu'il doit valoriser ses énormes potentialités touristiques. Les opérateurs intéressés trouveront dans notre Programme de Compétitivité des Filières de Croissance, les incitations qu'ils souhaitent pour investir dans

le développement du tourisme balnéaire, des safaris photos, du tourisme culturel, des randonnées en montagne, de l'écotourisme et du tourisme d'affaires. Comme j'ai déjà eu à l'affirmer en d'autres occasions, notamment lors du banquet offert en notre honneur par mon homologue et ami, le Président de la république, notre Programme de «**Grandes Réalisations**», qui s'articule autour d'un ensemble de domaines, de l'énergie, des infrastructures, des mines et de l'agriculture, vise à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Nos atouts et nos priorités économiques que je viens d'évoquer devant vous sont sous-tendus par la paix sociale, la stabilité politique et la solidité des institutions que le Cameroun et son peuple s'efforcent de préserver.

Le Cameroun sait donc pouvoir compter sur ses partenaires extérieurs, en bonne place desquels la Turquie qui, à bien des égards, a la capacité et la compétence pour répondre à nos besoins. J'ai été heureux, en échangeant avec le Premier Ministre de votre grand pays, de voir que, lui comme moi, pensons que nos échanges doivent atteindre un minimum de 500 millions de dollars. Je pense que nous y arriverons. Je voudrais par conséquent conclure mon propos en vous assurant, Mesdames et Messieurs, que vous êtes les bienvenus au Cameroun, où vous trouverez toute la disponibilité, l'assistance et la sécurité nécessaires pour voir prospérer vos affaires.

Je vous remercie de votre aimable attention.



Déclaration du Chef de l'Etat à l'occasion de la réception des ex-otages Français au Palais de l'Unité

Yaoundé, Avril 2013

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une chaleureuse et cordiale bienvenue au Palais de l'Unité. Mes vœux s'adressent évidemment et d'abord à la famille MOULIN-FOURNIER qui vient de vivre des conditions de détention très difficiles. Le peuple camerounais et moi-même ressentons à la fois un immense soulagement et une grande joie de vous voir libres.

Je salue la présence du Ministre FABIUS, Ministre des Affaires Etrangères de France, envoyé spécial du Président de la République Française avec qui nous avons travaillé étroitement pour parvenir à l'heureux résultat que nous célébrons en ce jour. Je note avec plaisir la présence parmi nous du Président de GDF-Suez, garant de la pérennité de la continuité de son activité industrielle au Cameroun.

Il ne nous a pas quittés depuis que nous vivons cette crise. L'heureux dénouement de cette affaire est incontestablement le fruit d'une coopération exemplaire entre les gouvernements français, nigérian et camerounais. Leurs services ont fait preuve d'une remarquable efficacité et de beaucoup de discrétion.

La principale leçon que m'inspire cette affaire, au moment où je vous parle, est que les problèmes de sécurité que connaît notre continent, ne seront réglés que par une coopération étroite au niveau international. A l'évidence, cette coopération doit être renforcée de toute urgence.

Je tiens, pour ma part, à réaffirmer ma détermination à ne ménager aucun effort pour que le Cameroun demeure une terre d'hospitalité, de tolérance, de stabilité et de paix. Pour terminer, je voudrais vous féliciter, Madame et Messieurs les membres de la famille MOULIN-FOURNIER.

Vous avez fait preuve de beaucoup de courage et de sang froid.
Vous nous avez fait confiance...

Vous avez cru en nous... jusqu'au bout...

Et depuis quelques heures, vous êtes bel et bien libres.

J'ai appris que vous partez, ce soir, pour la France.

Je vous souhaite un bon voyage et j'exprime le vœu que ce séjour, en France, soit de courte durée et que vous reveniez au plus vite chez nous, chez vous ici au Cameroun, reprendre vos activités.

Je vous remercie.





Allocution du Chef de l'Etat à l'occasion de l'audience accordée aux Parlementaires de la Francophonie

Yaoundé, le 10 mai 2013

***Messieurs les Présidents des Chambres,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations
parlementaires,***

Laissez-moi tout d'abord vous souhaiter la bienvenue au Palais de l'Unité, à l'occasion de la tenue de la 21ème Assemblée Régionale Afrique des Assemblées Parlementaires de la Francophonie.

Je voudrais aussi vous dire tout le plaisir et l'honneur que j'ai à vous accueillir. Vous représentez les Chambres des pays avec lesquels le Cameroun entretient d'excellentes relations à la fois d'amitié, de coopération et des échanges harmonieux de toutes sortes.

Votre réunion, à ce que m'a dit le Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun, a une double importance. Le contexte de l'Afrique, en proie à toutes sortes de crises, vous interpelle au premier chef. Le Cameroun, qui connaît le prix de la paix, le prix de l'unité, le prix de la fraternité, forme le vœu que les crises qui secouent certains de nos pays prennent fin. Le Cameroun souhaite que cesse le calvaire que vivent les femmes, les hommes et les enfants dans ces pays.

C'est non seulement notre vœu, mais c'est également l'action constante que nous menons tant sur le plan bilatéral régional, qu'international.

De par votre proximité avec les peuples de vos différents pays, vous êtes bien placés pour agir aux côtés de vos gouvernements pour que cessent les guerres et leur cortège de souffrances.

Vos assises se tiennent à la veille de la célébration du cinquantenaire de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine. Notre souhait est que vos travaux contribuent à cette commémoration en envoyant aux Chefs d'Etat, qui se réuniront bientôt à Addis-Abeba, le message des peuples d'Afrique qui

aspirent à l'unité du continent, qui désirent ardemment que la voix de l'Afrique se fasse davantage entendre dans le concert des Nations. Cette unité, l'expérience nous le prouve, passe nécessairement par le renforcement des organisations sous-régionales.

Enfin, il vous revient de préparer les nombreuses rencontres qui nous attendent. Je pense notamment à l'Assemblée Parlementaire Francophone, au Parlement Francophone des Jeunes qui sont déjà prévus dans les prochains mois à Abidjan.

***Messieurs les Présidents des Chambres,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations
parlementaires,***

Je vous souhaite, avec mes vœux de plein succès à vos travaux,
un agréable séjour à Yaoundé

Je vous remercie de votre attention.-



Discours d'ouverture du premier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, de la CEDEAO et de la CGG sur la Sûreté et la Sécurité Maritimes dans le Golfe de Guinée.

Yaoundé, 24 juin

**Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement
Excellences, Mesdames, Messieurs les Chefs de délégations,
Monsieur le Représentant du Secrétaire Général des Nations
Unies,**

**Monsieur le Représentant de la Présidente de la Commission
de l'Union Africaine,**

**Messieurs les Envoyés Spéciaux des gouvernements des pays
amis du golfe de Guinée,**

Monsieur le Président du Sénat du Cameroun,

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun,

Monsieur le Premier Ministre,

**Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême du
Cameroun,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de missions
diplomatiques,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations
internationales,**

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais commencer par vous souhaiter à tous, en mon nom personnel et au nom du peuple camerounais, une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour en terre camerounaise, à l'occasion de la tenue du sommet sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée.

C'est un honneur et un grand plaisir pour moi d'accueillir, à Yaoundé, pour la circonstance, tant d'éminentes personnalités.

Qu'il me soit permis d'adresser mes sincères remerciements au Secrétariat Général des Nations Unies, à la Commission de l'Union Africaine, au Secrétariat Général de la Communauté

Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), à la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et au Secrétariat Exécutif de la Commission du Golfe de Guinée (CGG), pour l'appui précieux qu'ils nous ont apporté dans l'organisation de ce sommet.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La piraterie maritime est pour nos Etats une menace sérieuse à la paix et à la stabilité. Elle est un frein au développement et au bien-être de nos populations.

En effet, comment s'épanouir dans un pays si d'aventure nos eaux devenaient des lieux dangereux pour la libre circulation des hommes et des biens ?

Comment nos villes seraient-elles en sécurité si les pirates y déversaient drogue et armes ?

Comment naviguer dans le golfe de Guinée avec la crainte de se faire tuer ou d'être pris en otage ?

On ne saurait l'accepter, car le golfe de Guinée ne serait plus le creux protecteur dans le corps de l'Afrique qui forme ses jolis contours, mais une excavation inhospitalière. Il nous faut réagir avec fermeté si nous ne voulons pas voir diminuer le flux migratoire des marchandises dans notre espace maritime, si nous ne voulons pas compromettre notre développement et l'équilibre du monde. L'océan n'est pas seulement une étendue d'eau, il est une source d'énergie. L'océan n'est pas seulement une voie maritime pour le transit des marchandises, il est un réservoir de ressources minérales, végétales et animales. Les mers et les océans constituent des merveilles pour l'humanité.

Depuis la nuit des temps, ils ont permis aux hommes de voyager, d'échanger et de s'enrichir mutuellement.

Ils ont permis aux hommes de partager, d'apprendre à se connaître et à fraterniser. Pour toutes ces raisons, nous ne saurions abandonner notre espace maritime au pouvoir d'individus ou d'organismes sans foi ni loi, dont le dessein est de le transformer en lieu de prédation. Nous ne laisserons pas ces pirates sévir dans nos eaux, en faire un lieu de non droit où le personnel naviguant serait en danger. Ne point réagir serait accepter qu'un jour, il n'y ait plus de circulation sur nos mers et nos océans.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous devons prendre nos responsabilités pour que l'Afrique, en général, et le golfe de Guinée, en particulier, ne soient plus jamais meurtris par les actes criminels des pirates. Nous devons réagir, sans faillir et sans faiblir, pour que notre océan retrouve sa quiétude d'antan. Je demeure pour ma part convaincu qu'il n'y a pas de développement sans paix et sécurité. Cela est encore plus vrai pour une région comme la nôtre où l'économie des Etats dépend encore largement de notre capacité à créer des richesses ; cette création des richesses passe également par une maîtrise totale de l'espace maritime.

C'est dans cet esprit que le Conseil de Sécurité des Nations Unies a, par la Résolution 2039 du 29 février 2012, appelé nos Etats à convoquer le présent sommet conjoint. Le Cameroun s'en réjouit d'autant plus fortement que la préoccupation des Nations Unies rejoint la sienne. La feuille de route de notre sommet a été tracée par le Conseil de Sécurité : élaborer une stratégie régionale de lutte contre la piraterie, en coopération avec l'Union Africaine et avec le soutien des bureaux régionaux du Secrétariat Général de l'ONU en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir ici, à Yaoundé, afin qu'ensemble nous réfléchissions et trouvions des solutions adéquates à cet épineux problème. Je suis tout heureux aussi de vous annoncer que, face à la récurrence et à l'action déstabilisatrice du phénomène de la piraterie maritime, les Etats du golfe de Guinée ne sont pas restés les bras croisés, ils ont pris plusieurs initiatives.

Au niveau de la CEEAC, un organe sous-régional de sécurité maritime a été mis en place. Il s'agit du « Centre Régional de Sécurisation Maritime de l'Afrique Centrale ». Un mécanisme de financement de la sécurité maritime a également été créé.

A la CEDEAO, une stratégie maritime est en cours d'élaboration. Il y a aussi le bien nommé programme « Opération prospérité », dans le cadre duquel les forces de sécurité nigérianes et béninoises patrouillent conjointement sur les côtes du Bénin.

Je saisis cette opportunité pour rendre hommage à l'action de mon frère, le Président BONI YAYI, et saluer le travail remarquable de la conférence ministérielle préparatoire de Cotonou, dont les conclusions ont jeté les bases de la stratégie régionale qui nous est proposée aujourd'hui.

C'est le lieu pour moi de saluer également l'appui que nous apportent différents partenaires internationaux pour renforcer nos capacités dans le domaine de la sécurité maritime. Je citerai notamment les Etats-Unis d'Amérique, la République Populaire de Chine, la France, l'Union Européenne et Interpol. Dans le même ordre d'idées, je voudrais me féliciter de l'annonce du Japon, à TICAD V, d'appuyer la lutte contre l'insécurité en Afrique.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les pays du golfe de Guinée sont en pleine expansion, avec une croissance économique forte, une élite parfaitement formée, une jeunesse consciente des enjeux. Mais, notre détermination, nos capacités nationales et régionales, ainsi que nos efforts pour éradiquer la piraterie s'avèrent insuffisants, si l'on veut prévenir ou circonscrire efficacement la menace. Une approche collective du problème est donc impérieuse pour éviter que le mal, une fois combattu au niveau d'un pays ou d'une des zones du golfe de Guinée, ne se régénère ailleurs.

Tout en saluant les succès des différentes opérations militaires maritimes menées çà et là, je crois devoir insister sur la nécessité de considérer le phénomène de la piraterie dans sa globalité. De la sorte, nous pourrions dégager des solutions innovantes, adaptées au contexte et prenant en compte l'évolution de ce défi pour les Etats de la région et pour la communauté internationale. Il est dès lors essentiel de développer une réponse centrée à la fois sur la sécurité, la gouvernance et le développement. Nous avons une obligation de réussite, car,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La mer sera dans un futur proche le nouvel espace de l'industrialisation après l'occupation de la terre.

La mer sera vraisemblablement l'eldorado où des générations à venir s'en iront forger et nourrir l'humanité d'une nouvelle intelligence.

Certes le défi est immense, mais nous ne pouvons ni ne voulons nous y dérober. Nous avons décidé ensemble de nous retrouver ici pour marquer notre ferme volonté de mobiliser toutes nos énergies pour combattre ce fléau. Ce faisant, nous créerons entre les riverains du golfe de Guinée une zone de sécurité et de prospérité.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais enfin dire ici combien il sera important que les décisions et les recommandations issues de nos délibérations soient effectivement mises en œuvre. Les sacrifices que nous consentirons ne seront pas vains. Nos efforts seront porteurs de paix, de stabilité et de prospérité pour nos pays et serviront les intérêts de nos peuples et ceux de nos partenaires à travers le monde.

C'est avec cette conviction que je déclare donc ouvert le sommet sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée.

Je vous remercie.-



Discours de S.E.M. Paul BIYA à l'occasion de la Clôture du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, de la CDEAO et de la CGG

Yaoundé, 25 juin

**Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement
Excellence, Monsieur le Représentant du Secrétaire Général
des Nations Unies,**

Monsieur le Représentant de l'Union Africaine,

**Messieurs les Représentants des gouvernements des pays
amis,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de missions
diplomatiques et d'organisations internationales,**

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité d'hôte de ce sommet, il me revient une fois de plus de prendre la parole à la fin de nos travaux. Je suis d'autant plus à l'aise dans ce privilège qu'il me permet de saluer l'esprit constructif qui a animé les travaux de Yaoundé qui s'achèvent. Je tiens à dire toute mon appréciation pour les différents apports qui ont permis de dégager notre horizon sécuritaire, ouvrant ainsi la perspective d'une grande maîtrise de l'océan.

Au cours des dernières heures, l'Afrique solidaire, l'Afrique dynamique et entreprenante, a administré la preuve concrète de sa détermination de tout mettre en œuvre pour garantir la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée.

Je me réjouis de l'esprit de dialogue qui a prévalu, du climat de confiance qui a régné et de la lucidité qui a éclairé les débats. Comment aurait-il pu en être autrement compte tenu de l'enjeu : faire de notre océan un lieu sûr, un espace sécurisé pour la circulation des biens et des personnes.

En effet, au regard de la rigueur et de la ténacité que nous avons mises à réfléchir aux stratégies à adopter, j'ai l'intime conviction que notre rencontre a fait considérablement avancer notre lutte contre la piraterie maritime.

Au regard de l'énergie et de la volonté exprimées par les participants aux travaux, j'ai la certitude que nos préoccupations concernant la sûreté et la sécurité dans notre espace maritime commun viennent de trouver ici un commencement de solution.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

La piraterie maritime, les vols à main armée, les prises d'otages et les actes illicites perpétrés en haute mer, sur nos côtes ou dans la partie continentale de nos pays, font peser de graves menaces sur notre développement ainsi que sur la paix et la stabilité dans le golfe de Guinée.

Il était donc indispensable de mettre en application la Résolution 2039 du 29 février 2012 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, recommandant la tenue de la présente réunion.

A ce titre, je salue les efforts des Etats riverains du golfe de Guinée et le soutien apporté par nos partenaires internationaux dans la préservation de la liberté de naviguer en toute sécurité sur notre océan.

Je me réjouis également de l'adoption d'une stratégie régionale commune sur la sécurité maritime ainsi que des instruments pour sa mise en œuvre.

Je me réfère, bien entendu, à la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest sur la sûreté et la sécurité dans notre espace maritime commun. Il s'agit d'un pas décisif qui va dans le sens des aspirations de nos populations à la paix et à la prospérité.

Je pense aussi au Mémoire d'Entente entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission du Golfe de Guinée (CGG). Il est, à bien des égards, porteur d'espoirs pour la sûreté et la sécurité

maritimes dans le golfe de Guinée. Je me réfère enfin au Code de Conduite relatif à la prévention et à la répression des actes de piraterie, des vols à main armée à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire que toutes les parties prenantes jouent pleinement leur rôle dans la mise en œuvre efficace de ces instruments. Nous y parviendrons par le maintien des relations solides de confiance entre Etats et des mécanismes efficaces de coordination opérationnelle dans le contexte de la Résolution 2039. Cette avancée notable, enregistrée à Yaoundé, contribuera à la régionalisation de la sécurité collective sur la façade atlantique de nos pays.

Cela est d'autant plus nécessaire que les actes de piraterie maritime et de vols à main armée perpétrés dans le golfe de Guinée constituent une violation flagrante du droit international.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous devons, je crois, nous féliciter d'avoir fait de la question de la sûreté et de la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, un sujet de préoccupation majeure pour la communauté internationale, en témoigne la forte présence des représentants de pays amis et d'organisations internationales.

Nous avons toutes les raisons de nous réjouir des progrès que ce sommet permettra d'accomplir dans la croisade contre ces violations du droit international. Qu'on se le dise bien, il en va de notre avenir qui dépend aussi du golfe de Guinée en tant qu'écosystème, en tant que ressource et en tant que lieu d'échange.

C'est l'occasion pour moi d'accueillir avec joie la création du Centre Interrégional de Coordination pour la mise en commun

de nos moyens. Notre souhait est que ce centre soit capable de concevoir des concepts nouveaux, des concepts en avance afin que nous ne soyons plus jamais surpris par l'ingéniosité des pirates ou des preneurs d'otages. Je voudrais, à cet égard, exprimer la gratitude de mon pays pour votre décision de lui en confier le siège. Je tiens également à saluer l'Initiative de l'Union Africaine d'élaborer une stratégie maritime africaine intégrée à l'horizon 2050. C'est la preuve que les questions de sûreté et de sécurité maritimes occupent une place importante dans la construction de notre continent. L'appui des pays amis et des organisations internationales sera, là aussi, essentiel.

**Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Distingués Invités,**

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, pour terminer, exprimer à nouveau notre profonde gratitude à l'Organisation des Nations Unies, à l'Union Africaine, à la CEDEAO, à la CEEAC, à la Commission du Golfe de Guinée, aux délégations et aux partenaires internationaux, qui ont bien voulu honorer le rendez-vous de Yaoundé. Je les exhorte à s'investir à nos côtés, en particulier pour la mise en application des décisions de ce sommet.

Enfin, le hasard faisant parfois bien les choses, je saisis l'occasion qui m'est donnée pour rendre hommage aux « gens de la mer », cette corporation au courage légendaire, dont la journée mondiale est précisément célébrée le 25 juin, jour de clôture de notre Sommet.

Il me reste à vous remercier de votre attention et à vous souhaiter un bon retour dans vos pays.-



Interview du Chef de l'Etat à la presse au sortir du bureau de vote

Lundi, 30 septembre 2013



Monsieur le Président, est-ce qu'on peut avoir une première appréciation de ces élections législatives et municipales que vous avez reportées plusieurs fois pour permettre l'introduction de la biométrie ?

Il est un peu prématuré pour exprimer mes impressions. Ce que vous savez, c'est que les élections sont un temps fort dans le processus démocratique, puis que c'est à cette occasion que le peuple souverain choisit les personnes qui vont agir en son nom à l'Assemblée Nationale et dans les conseils municipaux. Rendu à ce jour, mon impression est assez bonne. La campagne électorale s'est déroulée dans des conditions de sérénité et d'engagement que je salue. Je souhaite simplement que cet état d'esprit continue tout au long de ces élections ; je souhaite que le maximum de Camerounais se rende aux urnes ; je souhaite enfin que quand les résultats seront connus, tout le monde accepte le verdict des urnes. Ainsi, après les sénatoriales, les législatives et les municipales constitueront un pas important dans le processus démocratique.

Monsieur le Président, il y a eu effectivement l'introduction de la biométrie, puis le Sénat ; on le voit, ELECAM fait bien son travail, les organes de régulation font également bien le leur. Est-ce que vous y voyez autant de séquences qui montrent que la démocratie camerounaise gagne en maturité ?

Bien sûr, notre démocratie gagne en maturité. Les dernières élections sénatoriales se sont passées d'une manière impeccable. Je regrette que les médias n'en aient pas assez parlé. Nous sommes en train de faire des progrès gigantesques et après les législatives et les municipales, nous mettrons en place le Conseil Constitutionnel ; l'édifice démocratique du Cameroun sera ainsi achevé. J'invite tous les Camerounais à y participer.

Pendant que vous tournez la page de ces élections, vous pouvez déjà envisager l'autre échéance que vous avez annoncée vous-même, à savoir la célébration du cinquantième de la Réunification ?

Ah oui, j'attends avec impatience cette festivité. Ce sont les retards dans les aménagements techniques qui nous font attendre, mais je crois qu'avant la fin de l'année, nous serons là pour célébrer le cinquantième de notre Réunification.

Monsieur le Président, un dernier mot sur un pays frère, la RCA qui est en train de sombrer dans le chaos. On a entendu votre ministre des Relations Extérieures aux Nations Unies exprimer la position du Cameroun. Que pouvez-vous encore dire qui puisse sauver la RCA ?

Ce que je peux dire, c'est que le Cameroun pour sa part a apporté sa contribution au redressement de la RCA dans le cadre de la CEMAC. Sur le plan militaire, nous avons nos soldats qui sont à pied d'œuvre dans ce pays. Mais nous avons aussi contacté la CEEAC et l'ONU. Nous pensons que la CEEAC, l'ONU et les pays amis comme la France pourront nous aider à rétablir la situation.

Je vous remercie.



Discours du Président de la République, S.E.M. Paul BIYA, lors de la cérémonie de pose de la première pierre des travaux de construction du deuxième pont sur le Wouri

Douala, le 14 novembre 2013



**Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Madame l'Ambassadrice de France au Cameroun,
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
Monsieur le Gouverneur de la région du Littoral,
Monsieur le Préfet du département du Wouri,
Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la
Communauté urbaine de Douala,
Honorables Membres du Parlement,
Autorités politiques, traditionnelles et religieuses,
Elites et populations de la région du Littoral,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,**

Nous sommes ici aujourd'hui à Douala pour poser la première pierre du deuxième pont sur le Wouri. Mais laissez-moi d'abord vous dire combien je suis heureux de vous retrouver dans votre ville, si industrielle, cœur économique de notre pays, lieu de rencontre et de brassage de nos populations.

Permettez-moi, par ailleurs, de remercier Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala, pour les paroles de bienvenue et les propos aimables formulés à mon endroit, ainsi qu'à celui de mon épouse.

Je n'oublierai pas de remercier le Ministre d'Etat ESSO qui a su trouver des mots justes pour peindre les moments émouvants que j'ai vécus il y a quelques décennies avec les notables de cette région. Je l'en remercie sincèrement. Tout comme je remercie les Chefs traditionnels du Littoral pour le cérémonial, qui paraît anodin mais qui est initiatique, et pour les cadeaux qu'ils ont bien voulu me remettre.

Je remercie bien évidemment les dynamiques populations de la région du Littoral, en particulier celles de Douala et ses environs, pour la chaleur de leur accueil, leur attachement et leur fidélité. Et puisque l'occasion m'en est offerte, je voudrais la saisir pour féliciter les populations de Douala et à travers elles, toutes les populations du Cameroun pour le calme, la sérénité, la maturité dont elles ont su faire montre durant les élections que nous venons de vivre. Je n'oublie pas de remercier également les hautes personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence cette cérémonie.

Mesdames, Messieurs,

La construction d'un pont est toujours une grande affaire. Il y a en effet une symbolique du pont. Un pont permet de relier deux rives d'un fleuve ou d'un bras de mer, d'enjamber une vallée ou un précipice. Bref d'écarter un obstacle au passage des personnes et des biens. C'est un moyen que les hommes ont inventé pour dominer la nature.

Mais un pont c'est aussi un point caractéristique qui figure sur une carte et qui s'identifie à telle ou telle cité, comme le Tower Bridge à Londres ou le Pont Neuf à Paris. Dans les temps moins anciens, les ponts sont des ouvrages d'art qui témoignent du progrès technique comme le pont du Golden Gate à San Francisco ou le pont de Tancarville sur la Seine.

Dans le cas qui nous intéresse aujourd'hui, il s'agit de tout cela, même si l'objectif immédiat est de faciliter le trafic routier et ferroviaire entre les deux rives du Wouri. Le pont actuel n'étant plus en mesure d'absorber le trafic en constante augmentation, dans de bonnes conditions, il était devenu urgent d'en construire un deuxième. Il permettra de fluidifier les échanges entre la capitale économique et les régions situées à l'ouest du Wouri. Lorsqu'on sait que 80 % des produits alimentaires

destinés à Douala traversent le Wouri d'Ouest en Est, on perçoit la nécessité d'assurer ce transit, sans compter les échanges d'autres marchandises dans les deux sens naturellement.

L'aspect utilitaire de la construction de ce deuxième pont ne nous empêche pas d'espérer qu'il devienne, à l'instar des ouvrages fameux que j'ai mentionnés, un ouvrage d'art dont l'esthétique assurera la renommée au-delà de nos frontières. Faisons en cela confiance aux architectes, au constructeur et au Ministre des Travaux Publics.

La construction du deuxième pont sur le Wouri fait partie des grandes infrastructures visant à faciliter les transports à travers notre pays. Complétée par l'aménagement des entrées est et ouest de Douala, elle permettra de rendre la traversée de notre métropole économique plus facile et plus rapide et ainsi, en gagnant du temps, de contribuer à la compétitivité de nos entreprises. De façon plus générale, ce pont ne pourra que renforcer la position de Douala comme principale plate-forme économique de notre pays et de notre sous-région.

Pour vous donner une idée de l'importance de l'ouvrage dont nous allons aujourd'hui poser la première pierre, permettez-moi de vous en donner les principales caractéristiques moins techniques que celles du Ministre des Travaux Publics. Long de plus de 800 mètres, il comprendra cinq voies routières et deux ferroviaires, soit une emprise d'environ 25 mètres. Deux kilomètres de voies de raccordement sont prévues avec le réseau de voirie de Douala. Le pont actuel, en fin de vie, sera dédié aux piétons et aux deux roues dont il facilitera les déplacements, il faut le dire. Il sera aménagé en conséquence pour assurer la sécurité des utilisateurs.

L'état de notre réseau routier a longtemps été un handicap pour notre économie. Il a été sensiblement amélioré au cours des dernières années. Je saisis l'occasion pour vous confirmer que

d'autres travaux routiers d'importance vont être entrepris à bref délai. Il s'agit de la première phase de la nouvelle autoroute entre Yaoundé et Douala, de la route Kumba-Mamfé, de la poursuite des travaux sur la Ring Road, de la réhabilitation de deux sections de la route Garoua-Kousséri et de la deuxième section de la route Foumban-Manki. Il s'agira également d'achever le tronçon Meïganga-Ngaoundéré.

Ainsi, peut-on prévoir que nos principales agglomérations et nos zones de production seront reliées, à court et moyen terme, par un réseau routier moderne aux ports de Douala, Limbé et Kribi. Il est facile d'imaginer l'avantage que notre agriculture et notre industrie pourront en tirer et bien entendu notre économie en général.

Et ce n'est là qu'une partie de notre programme de construction d'infrastructures indispensables à la modernisation de notre pays. Sans y revenir en détail, je rappellerai les ouvrages en voie de réalisation ou en projet dans les domaines de l'énergie, de l'aménagement de notre façade maritime à Kribi ou à Limbé, des constructions scolaires et universitaires, sanitaires et de l'immobilier social.

Oui, le Cameroun est chaque jour davantage le « vaste chantier » dont je vous ai parlé il y a quelque temps.

Il me reste à remercier la France, l'un de nos partenaires traditionnels dont l'aide au cours des dernières décennies est restée constante et importante. Je voudrais dire aussi ma haute appréciation à l'Agence Française de Développement qui nous a accompagnés pour la réalisation de ce deuxième pont sur le Wouri et qui, au titre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), nous apporte son soutien dans divers domaines.

Mesdames, Messieurs,

Chaque pont, chaque route, chaque hôpital, chaque école, chaque logement est un pas de plus vers la modernité et, au bout du compte, vers l'émergence. Cet objectif vital que nous nous sommes fixé ne concerne pas que le Gouvernement. Il est l'affaire de tous. Chacun, à sa place dans notre société, peut et doit y contribuer. Construisons ensemble, quels que soient les obstacles, un pont vers un meilleur avenir pour notre pays.

Je vous remercie de votre aimable attention.



Discours de S.E.M. Paul BIYA, Président de la République lors de la cérémonie d'inauguration de l'unité de traitement de gaz naturel de Ndogpassi

Douala, le 15 novembre 2013



**Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Haut-Commissaire du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord,
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
Monsieur le Gouverneur de la région du Littoral,
Monsieur le Préfet du département du Wouri,
Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala,
Honorables Membres du Parlement,
Monsieur le Directeur Général de la Société RODEO Development Limited,
Autorités politiques, traditionnelles et religieuses,
Elites et populations de la région du Littoral,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,**

Laissez-moi d'abord remercier les chefs Bassa, les chefs traditionnels, pour les magnifiques cadeaux qu'ils m'ont offerts ainsi qu'à mon épouse. C'est sans doute le symbole de leur attachement à nous-mêmes et à la République. Nous voici donc à Douala, plus précisément à Ndogpassi, pour inaugurer l'unité de traitement de gaz naturel réalisée par la société RODEO.

Qu'il me soit d'abord permis de remercier Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala pour les paroles de bienvenue et les propos aimables qu'il a tenus à mon endroit et à celui de mon épouse hier et aujourd'hui. Je voudrais également redire aux populations de la ville de Douala, notre métropole économique, mon appréciation pour l'accueil chaleureux, très chaleureux, qu'elles m'ont réservé.

M'adressant enfin à Monsieur le Directeur Général de la société RODEO et à toute son équipe, je tiens à ce qu'ils sachent que le Cameroun apprécie à leur juste valeur les investissements considérables qui ont été réalisés dans le cadre de la concession du champ gazier de Ndogpassi, dans l'arrondissement de Douala 3ème, investissements que j'ai le plaisir de saluer et de découvrir aujourd'hui.

Ce qui a été accompli par nos partenaires tend à maximiser la valeur du gisement de gaz naturel de Ndogpassi au profit notamment de l'Etat camerounais, ici représenté par la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH). La mise en production par RODEO des réserves de gaz naturel prouvées et confirmées par le forage de puits complémentaires sur le champ gazier de Ndogpassi et la réalisation de forages de développement pour accroître les réserves prouvées, probables et possibles de gaz naturel s'inscrivent dans le droit fil de notre politique de recherche et de développement des gisements d'hydrocarbures.

Ces investissements, évalués à plus de 100 millions de dollars US, soit 50 milliards de nos francs environ, produiront, sans aucun doute, de nombreux effets positifs aux plans économique, technologique et social, pour ne citer que ces aspects, pour le bien des populations et des entreprises de la ville de Douala.

Mesdames, Messieurs,

Distingués invités,

Je vous l'ai souvent dit, l'énergie se situe au cœur de tout processus de développement. Sans elle, il ne peut y avoir d'industrie, ni de transformation de matières premières, et donc, pas d'économie moderne. C'est pourquoi j'ai mis la question de l'énergie au centre de notre politique des « Grandes Réalisations ». Dans cet esprit, le Gouvernement s'est doté d'un plan de développement du secteur de l'énergie qui prévoit à la

fois l'accroissement significatif de la production énergétique, l'extension des réseaux de distribution et le développement des énergies renouvelables. La construction des barrages de Lom Pangar, Memve'ele, Mekin, montre bien que ce programme est en voie de réalisation. L'aménagement hydro-électrique du cours de la Sanaga viendra compléter ce dispositif. Quant à la valorisation de notre potentiel gazier, il est encore en cours dans la région de Kribi. L'activité de la société RODEO à Ndogpassi se situe bien dans cette perspective.

C'est le lieu pour moi de saluer la participation du partenaire britannique, la Victoria Oil and Gas PLC qui, à travers sa filiale camerounaise Rodeo Development Limited, s'est associée à nos efforts pour développer notre secteur énergétique. Je compte sur cette dernière pour assurer, en liaison avec les autorités et les populations riveraines, un impact socio-environnemental adéquat et une offre d'emploi raisonnable.

Mesdames, Messieurs,

Ainsi, vous le constatez, nous avançons. Prudemment mais résolument, dans le domaine de l'énergie, comme dans d'autres domaines, les routes, le secteur minier mais aussi l'éducation et la santé. Il fut un temps où l'on disait que l'infanterie était la reine des batailles. Aujourd'hui, l'on pourrait dire, en paraphrasant la formule, que l'énergie est la reine de la bataille du développement et du progrès. Ensemble, cette bataille, nous allons la gagner.

Le moment est maintenant venu pour moi de déclarer solennellement ouverte l'unité de traitement de gaz de Ndogpassi, dans l'arrondissement de Douala 3ème, département du Wouri, région du Littoral.

Et je vous remercie.



Intervention de S.E.M. Paul BIYA, lors de la table-ronde sur la lutte contre le trafic et le braconnage des espèces menacées d'extinction

Paris, 05 décembre 2013

Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat, de Gouvernement et de Délégation,

Je voudrais au nom de la délégation qui m'accompagne et en mon nom propre, saluer l'heureuse initiative de la France d'organiser, en marge du Sommet, une réunion spéciale sur des espèces en voie de disparition, notamment les éléphants. La menace qui pèse sur les éléphants est le fait des braconniers, lourdement armés, et bien entraînés qui portent également atteinte à la paix et à la sécurité dans les régions où ils opèrent. Les combattre efficacement appelle une action concertée. Telles sont nos attentes pour cette rencontre.

Excellences Mesdames et Messieurs, comme vous le savez, ce dernier temps, mon pays a fait l'objet d'assauts répétés des braconniers. Tout le monde a encore en mémoire le triste spectacle d'éléphants abattus à Bouba Ndjidda, victimes de ces hommes sans foi ni loi, lourdement armés et bien entraînés comme je l'ai dit, attirés par l'ivoire.

Face à cette situation dont le paroxysme a été atteint en début d'année 2012, j'ai pris un certain nombre de mesures, sur le plan national, et d'autres en concertation avec les pays voisins en proie eux aussi à ce fléau.

Au plan national, nous avons entrepris des actions fortes en faveur des parcs nationaux et des aires protégées d'une manière générale. Ainsi, nous avons décidé :

- Le déploiement des forces de défense spécialisées dans la zone de Bouba Ndjidda ;
- Le renforcement des effectifs des éco-gardes ;
- L'acquisition des ultralégers motorisés, pour la surveillance aérienne des aires protégées ;

Ces mesures ont eu pour effet immédiat de circonscrire le phénomène. Les braconniers sont restés loin de nos frontières.

J'ai aussi prescrit une action en profondeur comportant un plan d'urgence sur une période de cinq ans. L'objectif poursuivi est, d'une part, la sécurisation des aires protégées, avec un accent particulier sur la protection des éléphants, et l'équipement et l'aménagement des aires de conservation, d'autre part.

Avec les Etats voisins, nous avons signé les trois Accords suivants pour lutter contre le braconnage transfrontalier :

- L'Accord de Coopération Tri-National de la Sangha, pour les Aires Protégées entre le Cameroun, le Congo et la RCA ;
- L'Accord de Coopération dit Tridom, pour les Aires Protégées situées entre le Cameroun, le Congo et le Gabon, et enfin ;
- L'Accord Tri-National de lutte anti braconnage, entre le Cameroun, la RCA et le Tchad.

Récemment, Yaoundé a abrité une réunion des Ministres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale en charge de la Faune. Il convient de rappeler que cette réunion avait été convoquée pour adopter un plan d'extrême urgence de lutte contre le braconnage (PEXULAB) dans la Sous-région.

En dehors de cette réunion, nous avons engagé d'autres actions pour la conservation transfrontalière de la biodiversité avec le Nigeria et la Guinée Equatoriale.

En raison de la gravité et de l'importance de cette question, il nous semble urgent, pour la CEEAC, d'inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine réunion un point spécifique sur la lutte contre le braconnage.

Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat, de Gouvernement et de Délégation, toutes ces actions, pour être efficaces et s'inscrire dans la durée, doivent être soutenues par la Communauté internationale. Ce soutien se situe à plusieurs niveaux, dont trois nous semblent prioritaires :

- Le renforcement des capacités des pays du front de lutte contre le braconnage (formation, équipement et aménagement des aires protégées). Pour le Cameroun, le coût d'un tel programme est de 7 000 000 euros.
- Le financement du plan national d'urgence de sécurisation des aires protégées du Cameroun, chiffré à 192 000 000 euros, pour la période 2012-2017 ;
- La fermeture des marchés d'écoulement d'ivoire et des produits dérivés.

Notre souhait est que la rencontre d'aujourd'hui constitue le début d'une prise de conscience collective Euro-africaine. Elle doit pour cela dégager des propositions d'actions concertées pour la mobilisation de l'opinion publique internationale pour soutenir cette lutte que nous menons au nom de l'humanité./-



Intervention de S.E.M. Paul BIYA lors de la deuxième séance de travail à huis clos du Sommet de l'Élysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique

Paris, le 07 décembre 2013

Je voudrais joindre ma voix à toutes celles qui ont, ici, rendu hommage au Président Mandela.

La mort de Nelson Mandela est une grande perte pour l’Afrique et pour le monde.

Sa vie et son œuvre seront à jamais une source d’inspiration pour les générations futures.

Au nom du Peuple camerounais et en mon nom propre, j’adresse mes condoléances émues à la famille du défunt, au Président ZUMA et à tout le Peuple sud-africain.

Monsieur le Président de la République Française,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d’Etat, de Gouvernement et de Délégation,

Monsieur le Secrétaire Général de l’Organisation des Nations Unies,

Monsieur le Président en exercice de l’Union Africaine,

Monsieur le Président du Conseil Européen,

Monsieur le Président de la Commission de l’Union Européenne,

Madame la Présidente de la Commission de l’Union Africaine,

Mesdames et Messieurs,

Intervenant à ce stade de nos travaux, j’ai envie de dire que j’arrive trop tard, tout a été dit et très bien dit. Alors, mon propos sera, essentiellement, de remercier et de féliciter.

Vous féliciter et vous remercier Monsieur le Président de la République Française pour l’heureuse initiative de ce Sommet sur la Paix et la Sécurité en Afrique.

Vous avez eu raison de compléter ce thème général par une réflexion sur le Partenariat Economique et le Développement. En effet, depuis 1967, avec la publication par le Pape Paul VI de l’Encyclique « Populorum Progressio », « Développement des Peuples », il est admis que le Développement est le nouveau nom

de la Paix.

Le thème de nos débats est « Paix, Sécurité et Développement en Afrique ». Il est important parce que, à lui seul, il est tout un programme. Un programme qui nous interpelle tous... Un programme qui nous convie à une action solidaire et concertée. A agir, dans l'intérêt mutuel de l'Afrique et de l'Europe, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Je voudrais également remercier et me féliciter de cette occasion supplémentaire qui nous a été donnée de mettre en exergue les menaces que les actes de braconnage, les trafics de toute sorte, les prises d'otages, les actes de piraterie et les changements climatiques, font peser sur la Paix. La pauvreté constitue également une menace à la Paix. Et le Conseil de Sécurité de l'ONU ne s'y est pas trompé qui a fait de la lutte contre la pauvreté un élément fondamental dans la construction de la Paix.

Pour venir à bout de ces menaces et assurer la Paix elle-même, il nous faut conjuguer nos forces, nos énergies et nos ressources pour agir en partenaires.

Enfin, laissez-moi vous dire combien nous avons apprécié l'excellente préparation de nos travaux.

Le document de Déclaration finale en est une parfaite illustration. Il présente, selon nous, l'avantage de couvrir l'ensemble des menaces à la Paix en Afrique, de couvrir nos principales préoccupations et de proposer des actions qu'ensemble nous devons prendre, dans le cadre de ce partenariat international tant souhaité. Aussi trouvons-nous digne d'intérêt et appuyons l'idée d'un forum international sur la Paix, la Sécurité et le Développement en Afrique.

Il est une situation qui nous préoccupe au plus haut point. C'est celle qui prévaut en Centrafrique, pays voisin et frontalier du

Cameroun. Je salue la mobilisation et la détermination de la communauté Internationale à agir à nos côtés.

Je pense aux Nations Unies dont le Conseil de Sécurité vient d'adopter la résolution S/2013/717 dans le cadre du chapitre 7 de la Charte.

Je pense aussi à l'engagement de la France, à sa promptitude à répondre à l'appel des autorités de la RCA. Nous apprécions sa décision d'envoi de troupes en appui aux forces africaines de la CEEAC déjà sur place. Ainsi, ensemble, nous allons assurer la protection des populations civiles, le rétablissement de la sécurité ainsi que la restauration de l'autorité de l'état sur l'ensemble du territoire de ce pays frère.

Cette contribution de la Communauté Internationale au maintien de la Paix en Afrique ne saurait évidemment dispenser les africains de leur responsabilité principale dans ce domaine.

Monsieur le Président,

L'Afrique est, dit-on, le continent de l'avenir et nous ajoutons bien volontiers que l'Afrique est une terre de croissance pour la France, l'Union Européenne et le Monde.

Je voudrais conclure mon propos par où j'ai commencé en remerciant le Président de la République Française, Monsieur François HOLLANDE. Vous avez eu, Monsieur le Président, l'heureuse idée de nous convier dans cette belle ville de Paris pour qu'ensemble nous trouvions les voies et moyens d'aller plus loin dans le partenariat Afrique-France. Ce partenariat suppose au préalable l'instauration d'un climat de paix sans lequel aucune action de développement n'est possible.

Merci de l'engagement de la France, de l'Union Européenne et de l'ONU aux côtés de l'Afrique, en quête de paix, de sécurité et de développement./-



Message du chef de l'État à la nation à l'occasion de la fin d'année 2013 et du nouvel an 2014.

Yaoundé, le 31 décembre 2013

Mes chers compatriotes,

L'année 2013 aura apporté au Cameroun de réels motifs de satisfaction, ouvrant ainsi la voie à de belles perspectives d'avenir.

Je m'explique.

Les élections, sénatoriales le 14 avril, législatives et municipales le 30 septembre, se sont tenues dans le calme et la transparence. Tous les observateurs l'ont confirmé. Je crois qu'il faut y voir l'expression de la maturité du peuple camerounais qui a compris qu'il faut des institutions stables et des politiques avisées pour réaliser le progrès social. Les quelques dysfonctionnements signalés n'étaient pas de nature à remettre en cause la validité de ces scrutins. Il convient à ce propos de rendre hommage à ELECAM. La crédibilité renforcée des législatives et des municipales a amplement justifié les délais nécessaires à l'introduction de la biométrie dans notre dispositif électoral.

Je pense donc que nous avons toutes les raisons de nous montrer satisfaits de cette nouvelle avancée de notre processus démocratique. L'accroissement notable du nombre de femmes au Parlement et dans les conseils municipaux est aussi un signe de progrès.

Quoi qu'il en soit, après la mise en place du Sénat et des collectivités territoriales décentralisées, la création dans un délai raisonnable du Conseil Constitutionnel va parachever l'édifice institutionnel prévu par notre Loi fondamentale.

Notre horizon politique est désormais bien dégagé. L'heure est aujourd'hui aux débats sérieux et objectifs sur les problèmes qui tiennent les Camerounais à cœur. Ces problèmes sont, vous le savez : le pouvoir d'achat, l'emploi, les conditions de vie. En d'autres termes, il s'agit de ce que nos populations sont en

droit d'attendre d'une économie prospère et équitable, d'une société juste et solidaire.

Bien entendu, pour nous, cela n'est pas une révélation. Au cours des dernières décennies, nous n'avons ménagé aucun effort pour améliorer le quotidien des Camerounais. Nous l'avons fait, en dépit d'un contexte politique parfois tendu, de la crise économique et des menaces à la paix. Des progrès sensibles-peut-être encore inégalement répartis – ont été enregistrés.

Je ne prendrai que deux exemples : la santé et nos grands projets.

Devant la recrudescence du paludisme, et de sa forme la plus grave qui touche les jeunes enfants, nous avons négocié l'assistance de divers partenaires internationaux. Grâce à leur aide, nous pourrions rendre gratuit le traitement de cette pandémie chez les enfants de moins de 5 ans. Par ailleurs, je suis heureux de pouvoir annoncer que la carte sanitaire de notre pays va prochainement s'enrichir de l'ouverture de trois hôpitaux de référence : le Centre National des Urgences de Yaoundé, l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala et l'Hôpital de Référence de Sangmélina.

En ce qui concerne nos grands projets, ceux de première génération sont, comme vous le savez, en cours d'exécution ou en phase de démarrage.

Pour ce qui est des projets de seconde génération dont l'exécution est prévue à partir de 2015, les études et la recherche de financements font actuellement l'objet de négociations. Il s'agit notamment d'infrastructures de production d'énergie, de transport, d'approvisionnement en eau, de routes et d'autoroutes, ainsi que d'équipements industriels et miniers.

Comme on peut le constater, notre économie reprend des couleurs et une sorte de consensus national est perceptible sur

l'objectif de l'émergence. Je crois que nous devons mobiliser toutes nos énergies au service de cette cause et jeter toutes nos forces dans le combat pour la croissance. Il semble en effet que nos efforts, aussi louables soient-ils, ne suffiront pas, à leur rythme actuel, pour que le Cameroun devienne un pays émergent en 2035.

Cet avertissement amical nous a été adressé par les institutions financières internationales. Il est de notre intérêt d'en tenir compte. En 2013, notre taux de croissance est de 4,8 %, donc en deçà de nos prévisions qui étaient de 6,1 %. Il n'y a certes là rien de dramatique mais il est clair que nous devons redoubler d'efforts.

Notre croissance est actuellement soutenue par la bonne tenue des recettes pétrolières et les crédits publics. L'investissement privé demeure quant à lui insuffisant. Nous devons encore améliorer le climat des affaires. Cela ne nous dispense pas, évidemment, de poursuivre les réformes structurelles en cours et de continuer à renforcer la discipline budgétaire.

Nous avons encore sans aucun doute des marges de progression pour améliorer l'efficacité de notre politique économique. Nous disposons d'une stratégie pour la croissance et l'emploi qui indique la voie à suivre pour atteindre nos objectifs. Mais d'où vient-il donc que l'action de l'État, dans certains secteurs de notre économie, paraisse parfois manquer de cohérence et de lisibilité ? Pourquoi, dans bien des cas, les délais de prise de décision constituent-ils encore des goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des projets ? Comment expliquer qu'aucune région de notre territoire ne puisse afficher un taux d'exécution du budget d'investissement public supérieur à 50 % ? Enfin, il est permis de s'interroger sur l'utilité de certaines commissions de suivi de projets, qui ne débouchent sur aucune décision.

Ce dont nous avons besoin pour les prochaines années, c'est

d'un véritable plan d'urgence. Avec le DSCE, nous avons le tableau de bord. Il nous faut maintenant agir.

Nos priorités à court terme sont connues, à savoir : redresser la courbe de notre croissance en créant des emplois et maintenir un niveau élevé de performances sur plusieurs années d'affilée. Nous devons pour cela fixer, à partir des feuilles de route, des échéances à respecter absolument.

Sans doute faudra-t-il impérativement s'attaquer aux causes de nos insuffisances en supprimant les points de blocage, les zones de dispersion et les doublons.

Serions-nous incapables de faire ce que d'autres pays comparables au nôtre ont fait ou sont en train de faire ? Je ne le crois pas. Nous avons des hommes, des femmes et des jeunes talentueux, ingénieux, bien formés et entreprenants, capables de relever ces défis. Nous avons des ressources naturelles, abondantes et variées. Nous avons des institutions, modernes et démocratiques. Notre pays connaît la paix et la stabilité. Alors que nous manque-t-il ?

Je crois que nous avons des progrès à faire sur deux points importants : la primauté de l'intérêt général et la coordination de nos efforts.

Bien qu'attachés à nos communautés d'origine – ce qui ne nous empêche pas d'être de fervents patriotes lorsque l'honneur national est en jeu – nous sommes un peuple d'individualistes, plus préoccupés de réussite personnelle que d'intérêt général. Notre Administration reste perméable à l'intérêt particulier. Ce dernier est le plus souvent incompatible avec l'intérêt de la communauté nationale. Dans un État moderne, cette dérive ne doit pas être tolérée.

La plupart de nos grands projets mettent en jeu, à un stade ou à un autre de leur mise en oeuvre, les compétences de divers services. Je ne suis pas sûr que

l'indispensable coordination entre ceux-ci ait toujours lieu. Il nous faudra sans aucun doute améliorer les choses de ce point de vue.

Mes chers compatriotes,

Je voudrais maintenant appeler votre attention sur un problème qui, au cours des derniers mois, a pris une dimension préoccupante. Celui de notre sécurité.

Il y a peu encore, nous devons faire face, en quelque sorte, à une insécurité « *classique* ». En simplifiant, on pourrait dire que dans les zones urbaines, nous devons lutter contre le petit et le grand banditisme et dans les zones rurales éloignées, contre les « *coupeurs de route* ».

Depuis quelques temps, une autre forme de criminalité, la criminalité transfrontalière, s'est développée de façon inquiétante, en particulier au nord et à l'est de notre pays.

Elle s'explique par la présence à proximité de nos frontières de bandes armées, motivées par des idéologies extrémistes et par l'appât du gain. Elles n'hésitent pas à s'introduire sur notre territoire pour y commettre leurs forfaits. Le phénomène n'est pas absolument nouveau. Cependant, il a connu récemment une nette recrudescence, comme l'a montré, il y a peu, une attaque dans l'arrondissement de Kette à l'est de notre territoire national. Nous avons déployé des unités d'élite dans la zone pour faire échec à ces intrusions.

Depuis quelques mois, à l'Extrême-Nord, ces hors-la-loi se livrent à des enlèvements, notamment d'étrangers, dans le but d'obtenir des rançons. Nous avons tous encore à l'esprit la capture d'une famille française, les MOULIN-FOURNIER. Nous avons réussi à obtenir leur libération grâce à la coopération avec les autorités du Nigeria et les services français. Plus récemment encore, c'est un prêtre français qui a été emmené de force au

Nigeria. Je condamne avec la plus grande fermeté ces actes inqualifiables qui visent des personnes sans défense, y compris des enfants, dans le but d'en tirer profit.

Il va de soi que nous faisons tout ce qui est possible pour prévenir et contrer de tels agissements, et nous continuerons à le faire.

C'est le lieu pour moi de féliciter les unités d'élite qui veillent à la sécurité dans ces zones et de demander à la population locale de leur accorder toute la collaboration nécessaire.

Le terrorisme sévit également sur l'Océan depuis un certain temps. Ses motivations sont principalement financières. Mais les méthodes sont les mêmes. Il s'agit

d'arraisonner des navires pour en piller le contenu et d'enlever les équipages pour réclamer une rançon. Le Cameroun en a fait l'expérience dans son espace maritime.

Le phénomène s'est étendu à l'ensemble du golfe de Guinée au point de compromettre le commerce maritime des pays situés dans cette zone. Une première réponse a été apportée lors du sommet sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, tenu à Yaoundé les 25 et 26 juin dernier.

On le voit, que ce soit sur terre ou en mer, la sécurité, qui est en premier lieu une affaire nationale, a aussi une dimension collective, pour ne pas dire internationale. Elle ne doit pas être sous-estimée. Là où elle n'est pas garantie, l'anarchie s'installe, les excès se multiplient, le progrès économique et social s'interrompt. Les exemples de cette dégradation de la société ne manquent pas, malheureusement sur notre continent et même dans notre environnement extérieur le plus proche.

Bien sûr, les zones concernées de notre territoire restent très marginales. Mais nous restons sur nos gardes. Nos forces de sécurité présentes sur le terrain peuvent intervenir à tout

moment. C'est l'occasion pour moi de dire que chacun d'entre nous doit être conscient de l'avantage qu'il y a de vivre dans un pays stable où les institutions fonctionnent normalement, où la sécurité des hommes et des biens est assurée et où tout citoyen peut nourrir l'espoir d'une vie meilleure.

La situation actuelle en RCA permet de voir où peuvent mener l'instabilité et le désordre. Massacres, pillages, déplacements de populations, sont devenus le quotidien de ce pays frère et ami. C'était le devoir, et c'est l'honneur, des soldats camerounais, de participer aux opérations de la force internationale qui visent à restaurer la sécurité et à protéger les populations chez notre voisin immédiat.

Mes chers compatriotes,

Nous sommes en quelque sorte à la croisée des chemins. La croissance est à notre portée, notre budget est viable, notre dette publique soutenable, bref notre situation économique et financière autorise tous les espoirs de prospérité.

- Ou nous empruntons le chemin de la facilité, en reportant à plus tard les réformes. Et alors, dans 10 ou 20 ans, nous aurons accumulé un retard tel que nous pourrions difficilement satisfaire les besoins de notre population.

- Ou nous nous fixons des objectifs élevés, en nous imposant une discipline collective rigoureuse. Et nous serons résolument sur le chemin de l'émergence.

C'est ce dernier choix que je vous suggère. Celui de l'effort et du courage.

Au moment où les signes concrets de nos avancées démocratiques, économiques et sociales se multiplient, je vous invite à un nouveau sursaut patriotique. J'ai la conviction que nous pouvons faire mieux encore.

Je ne vous demande ni sueur, ni sang, ni larmes, mais seulement

de vous engager sans réserve dans cette nouvelle phase de notre grand dessein national.

A l'aube de cette année nouvelle, je voudrais, en votre nom à tous, m'adresser à nos Lions Indomptables.

Chers Lions Indomptables, vous vous êtes qualifiés pour la phase finale de la Coupe du Monde de Football 2014 au Brésil. Nous vous souhaitons de suivre les pas de vos illustres devanciers des campagnes glorieuses d'Espagne en 1982 et d'Italie en 1990. Faites-nous vibrer encore. Le peuple camerounais est avec vous. Pour terminer, je suis heureux de vous annoncer la libération du Père Georges Vandenbeusch.

Grâce à l'action de nos services, épaulés par les autorités nigérianes et françaises, ce religieux, dévoué à sa mission, a retrouvé aujourd'hui la liberté.

Et maintenant, chers compatriotes, qu'il me soit permis de vous présenter, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour la Nouvelle Année.

Bonne et heureuse Année 2014 !



Père Georges Vandenbeusch libéré, est reçu au Palais de l'Unité par le Président de la République en présence de Laurent FABIUS Ministre des Affaires Étrangères et de l'Ambassadrice de France.

Yaoundé, ce 31 décembre 2013

BIOGRAPHIE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Son Excellence Paul BIYA est né le 13 février 1933 à Mvoméka'a dans l'Arrondissement de Meyomessala, Département du Dja-et-Lobo, Région du Sud. Fils de Etienne MVONDO ASSAM et de Anastasie EYENGA ELLE.

S.E. Paul BIYA est le deuxième Chef de l'État du Cameroun. Il a accédé au pouvoir le 06 novembre 1982 après la démission du Président Ahmadou AHIDJO, intervenue le 04 novembre.

ÉTUDES

- C.E.P.E : Juin 1948 (Ecole Catholique de Nden).
- Pré-séminaire Saint-Tharcissius à Edéa(1948-1950).
- Petit Séminaire d'Akono (1950-1954).
- B.E.P.C : juin 1953.
- Lycée Général Leclerc (1954-1956).
- Baccalauréat 1ère Partie : juin 1955.
- Baccalauréat 2ème Partie (Série philosophie) : juin 1956.

SUPÉRIEURES

- Au Lycée Louis Le Grand de Paris ;
- A L'Université de Paris Sorbonne (Faculté de Droit) ;
- A L'Institut d'Études Politiques de Paris ;
- A L'Institut des Hautes Études d'Outre Mer.

DIPLÔMES

A l'issue de ses études, il a obtenu les diplômes suivants :

1960 : Licence en Droit Public ;

1961 : Diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris ;

1962 : Diplôme de l'Institut des Hautes Études d'Outre Mer (IHEOM) ;

1963 : Diplôme d'Études Supérieures en Droit Public.

DÉCORATIONS

- Grand Maître des Ordres Nationaux ;
- Commandeur de l'Ordre National, de classe exceptionnelle (République Fédérale d'Allemagne);
- Commandeur de l'Ordre National (Tunisie) ;
- Grand Croix de l'Ordre National du Mérite Sénégalais ;
- Grand Officier de la Légion d'Honneur (France);
- Great Commander of the Medal of St-George (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord);
- Grand Collier de l'Ordre du Ouissam Mohammadi (Royaume du Maroc);
- Great Commander of the Order of Nigeria (République Fédérale du Nigeria);
- Docteur Honoris Causa de l'Université du Maryland (USA);
- Professeur Honoraire de l'Université de Beijing (République Populaire de Chine);
- Titulaire de plusieurs décorations de divers autres pays.

CARRIÈRE

- Octobre 1962
Monsieur Paul BIYA est nommé Chargé de mission à la Présidence de la République dès son retour de Paris.
- Janvier 1964
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et de la Culture.
- Juillet 1965
Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Culture.
- Décembre 1967
Directeur du Cabinet civil du Président de la République.

- Janvier 1968
Tout en gardant le poste de Directeur du Cabinet civil, M. BIYA se voit hissé aux fonctions de Secrétaire Général de la Présidence de la République.
- Août 1968
Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République.
- Juin 1970
Ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence de la République.
- Juin 1975
Premier Ministre de la République Unie du Cameroun.
- Juin 1979
La loi n°79/02 du 29 juin 1979 fait du Premier Ministre le successeur constitutionnel du Président de la République.
- 06 novembre 1982

M. Paul BIYA prête serment comme Président de la République Unie du Cameroun, le deuxième de l'histoire du pays. Cette cérémonie se déroule au Palais de l'Assemblée Nationale, devant les élus du peuple, suite à la démission, le 4 novembre 1982, du Président Ahmadou AHIDJO.

Au moment de son accession à la magistrature suprême, Paul BIYA est le 1er Vice-président du Comité Central de l'Union Nationale Camerounaise (UNC) et Membre du Bureau Politique de ce Parti.

- Elu Président de la République le 14 Janvier 1984, réélu le 24 avril 1988, le 11 octobre 1992 (Première élection présidentielle au suffrage universel direct avec multiplicité de candidatures, au Cameroun), le 11 octobre 1997 et le 10 octobre 2004.
- Elu Président de l'Union Nationale Camerounaise : 14 Septembre 1984.
- Elu Président du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais après la transformation de l'UNC en RDPC, le 24 mars 1985 à BAMENDA.

En promulguant, le 19 décembre 1990, la loi sur les associations et les

partis politiques. M. Paul BIYA a restauré le multipartisme au Cameroun (depuis le 1er septembre 1966, ce pays vivait à l'ère du monopartisme de fait).

A ce jour, plus de 200 partis politiques ont été légalisés. Le RDPC a obtenu la majorité absolue lors des élections législatives de mars 1997, de juin 2002 et de juillet 2007. Malgré ces victoires, le Président de la République a toujours choisi de former des gouvernements d'ouverture.

Quatre partis sont représentés dans le gouvernement : le RDPC, l'UNDP, l'ANDP et le FNSC. 5 partis sont représentés à l'assemblée Nationale : le RDPC, l'UNDP, le SDF, l'UDC et le MP.

PUBLICATIONS

Monsieur Paul Biya est l'auteur d'un essai politique, Pour le Libéralisme Communautaire, Éditions Marcel Fabre, Lausanne 1987.

Cet ouvrage a été traduit en anglais, en allemand et en hébreu.

Le Chef de l'État y annonce l'avènement du multipartisme (devenu effectif en 1990), après l'étape provisoire du Parti unique. Il explique son option pour le libéralisme économique et l'initiative privée tout en préconisant la solidarité nationale, la répartition équitable des fruits de la croissance, la justice sociale, l'éclosion d'une culture basée sur l'inventivité et la coexistence harmonieuse des valeurs propres aux diverses communautés qui forment la Nation.

Enfin, il réaffirme la nécessité de moderniser l'État et d'entretenir des relations de coopération avec les autres pays du monde.

VIE CONJUGALE

Son Excellence Paul BIYA est marié à Chantal Pulchérie BIYA.

Il est père de trois enfants: Frank BIYA, Paul BIYA Junior et Anastasie Brenda BIYA EYENGA.

Cabinet Civil
Présidence de la République du Cameroun
www.prc.cm
E-mail : cabcivil@prc.cm

